

AR Prefecture

017-200041614-20241114-2024_11_01-DE
Reçu le 22/11/2024



Projet Culturel, Scientifique,
Educatif et Social du Réseau des
Bibliothèques de la Communauté
de Communes Aunis Sud
2024-2026



Julie PARPAIS

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES AUNIS SUD

Textes de référence (Extraits choisis)

LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

ARTICLE 1 | CP ART. L310-1 A Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

Manifeste Unesco pour la bibliothèque publique Date : 2022 Auteur : IFLA et UNESCO

La bibliothèque publique est un centre d'information de proximité, elle met à disposition de ses usagers toutes sortes de savoirs et d'informations. C'est une composante essentielle des sociétés de la connaissance, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions : fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par tous. Elle offre au public un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen. Les bibliothèques sont des créateurs de communautés, qui s'adressent de manière proactive à de nouveaux publics et sont à leur écoute afin de concevoir des services qui répondent vraiment à leurs besoins et contribuent à améliorer leur qualité de vie. Le public fait confiance à sa bibliothèque et, en retour, la bibliothèque publique a l'ambition de tenir sa communauté informée et sensibilisée de manière proactive....

...Tous les groupes d'âge doivent trouver une offre adaptée à leurs besoins. Les collections et les services doivent inclure tous les types de médias appropriés et les technologies modernes ainsi que les ressources traditionnelles. La qualité, la pertinence par rapport aux besoins et aux conditions locales et la prise en compte de la langue et de la diversité culturelle de la communauté sont des critères fondamentaux. L'offre doit refléter les tendances actuelles et l'évolution de la société, ainsi que la mémoire des activités et de l'imagination humaines.

Les 10 atouts politiques des bibliothèques / Fédération Nationale des collectivités pour la Culture 2022

La bibliothèque est au cœur d'un ensemble d'enjeux dépassant largement le strict cadre de la lecture publique. Elle est un atout fondamental que les élus, quelle que soit la taille de leur collectivité, peuvent mettre au service de leur projet politique au bénéfice de toutes et de tous.

La Fédération Nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) a identifié, sous forme de charte, les dix missions indispensables pour la vie démocratique et pour l'émancipation de chacune et de chacun que peuvent remplir les bibliothèques et médiathèques territoriales.

les 10 atouts politiques des bibliothèques

La bibliothèque est au cœur d'un ensemble d'enjeux dépassant largement le strict cadre de la lecture publique. Elle est un atout fondamental que les élus, quelle que soit la taille de leur collectivité, peuvent mettre au service de leur projet politique au bénéfice de toutes et de tous.

1

LA BIBLIOTHÈQUE EST UN ÉQUIPEMENT PREMIER DANS LE DISPOSITIF DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES, AGILE, SOUPLE, ADAPTABLE ET TOUJOURS À L'ÉCOUTE DES MUTATIONS.

2

PAR CE QU'ELLE PEUT PROPOSER À NOS CONCITOYENNES ET CONCITOYENS, LA SPÉCIFICITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE EST DE N'EN AVOIR PAS ; ELLE EST OUVERTE À TOUTES LES PRATIQUES, QU'ELLES SOIENT ARTISTIQUES, CULTURELLES OU CITOYENNES... – UN ATOUT INCOMPARABLE.

3

PAR SA POLITIQUE DOCUMENTAIRE, ESSENTIELLE, LA BIBLIOTHÈQUE EST L'EXPRESSION MÊME DE NOTRE DÉMOCRATIE ; ELLE MET À DISPOSITION DE CHACUNE ET DE CHACUN LES MOYENS D'UNE COMPRÉHENSION DU MONDE DANS SA DIVERSITÉ, FAVORISE UNE CULTURE OUVERTE, CURIEUSE ET ENCOURAGE LE PARTAGE ET LA TOLÉRANCE.

4

PAR SA LIBERTÉ D'ACCÈS, PAR LA GRATUITÉ DU PRÊT COMME DE LA CONSULTATION ET PAR DES RÉGLES D'USAGE DE PLUS EN PLUS SIMPLES ET SOUPLES, LA BIBLIOTHÈQUE EST PAR EXCELLENCE LE LIEU DE LA BIENVENUE ET L'ESPACE DU VIVRE-ENSEMBLE ; DÉJOUANT LES STÉRÉOTYPES, IGNORANT LES DIFFÉRENCES DE STATUTS SOCIAUX OU D'ORIGINE, ELLE S'ADRESSE À TOUTES ET TOUS.

5

LA BIBLIOTHÈQUE N'EST PAS SEULEMENT UN ÉQUIPEMENT, MAIS UN PARCOURS, UN CHEMIN, VERS SON PROPRE RÉSEAU D'ÉQUIPEMENTS DE LECTURE PUBLIQUE AINSI QUE VERS BIEN D'AUTRES PARTENAIRES ; UNE OUVERTURE QUI ÉTEND ET ENRICHIT D'AUTANT SA CAPACITÉ D'AGIR.

6

LA BIBLIOTHÈQUE EST L'UN DES SEULS OUTILS CULTURELS QUI GARANTIT ET PROMUEUT L'AUTONOMIE DES PERSONNES ET RESPECTE LES DROITS CULTURELS DANS LEUR ACCEPTION LA PLUS LARGE.

7

LA BIBLIOTHÈQUE EST EN ELLE-MÊME UN LIEU DE RESSOURCE ET DE DÉCOUVERTE, DE SAVOIR ET DE SAVOIR-VIVRE POUR LES BIBLIOTHÉCAIRES EUX-MÊMES AINSI QUE POUR TOUTES CELLES ET CEUX ENGAGÉS DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE ; ELLE EST INDISPENSABLE À LA RÉFLEXION SUR LE MONDE ET À LA CONSTRUCTION RENOUVELÉE D'UNE SOCIÉTÉ HUMANISTE.

8

LA BIBLIOTHÈQUE EST UN LIEU D'EXPÉRIMENTATION COLLECTIVE ET D'ÉMANCIPATION SINGULIÈRE GRÂCE AU PARTAGE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES SAVOIRS.

9

LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UN ESPACE DE DÉBAT POLITIQUE, DE RÉFLEXION, DE CONFRONTATION, UN OUTIL DE PARTICIPATION CITOYENNE D'AUTANT PLUS ESSENTIEL QUE NOTRE SOCIÉTÉ VIT DE CONSIDÉRABLES BOULEVERSEMENTS ; C'EST AUSSI UN ESPACE DE PARTAGE AVEC TOUTES CELLES ET CEUX QUI PENSENT LE MONDE ET LE QUOTIDIEN : AUTEURS, ARTISTES, PHILOSOPHES, SCIENTIFIQUES...

10

LA BIBLIOTHÈQUE EST L'ESPACE DES RENCONTRES POSSIBLES, DES ÉCHANGES INFORMELS : AU-DELÀ DE SES FONCTIONS PREMIÈRES D'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SAVOIR, ON S'Y DONNE SIMPLEMENT RENDEZ-VOUS, POUR DISCUTER, FLÂNER, RÉVER ENSEMBLE... POUR VIVRE.

Table des matières

Textes de référence (Extraits choisis)	1
I. Introduction	4
A. Présentation du PCSES et de l'objectif du diagnostic de territoire	4
B. Présentation du réseau des bibliothèques Aunis-Sud	4
C. Explication de l'importance du diagnostic de territoire pour la mise en place du PCSES	5
II. Contexte et enjeux du territoire	5
A. Description générale du territoire concerné (caractéristiques géographiques, démographiques, socio-économiques) (<i>Source : Convention Territoriale Globale du Territoire Aunis-Sud 2023</i>).....	5
B. Concertation sur les besoins et attentes des habitants en matière de services de bibliothèque : méthodologie	13
C. Bilan de la concertation.....	15
III. État des lieux de la lecture publique en Aunis Sud	18
A. Le service intercommunal de coordination du réseau des bibliothèques	18
B. Présentation des bibliothèques existantes dans le réseau (nombre, localisation, taille, équipements)	18
C. Évaluation des collections de livres et de supports numériques disponibles.....	20
D. Analyse des ressources humaines (effectifs, compétences, formation).....	24
E. Services offerts aux usagers (horaires d'ouverture, activités proposées, services spécifiques)	25
F. Partenariats existants avec d'autres acteurs culturels et éducatifs.....	29
G. Étude des usagers des bibliothèques	31
H. Moyens et Actions de communication	33
IV. Diagnostic des forces et faiblesses	36
A. Identification des points forts du réseau des bibliothèques	36
B. Analyse des faiblesses et des dysfonctionnements du réseau	37
C. Analyse des contraintes budgétaires et des ressources financières disponibles	39
D. Analyse de l'adéquation entre l'offre de services actuelle et les besoins identifiés	39
V. Propositions d'amélioration et de développement	43
Objectif 1 : Accès à la lecture	43
Objectif 2 : Pour tous les publics.....	46
Objectif transversal : Enjeux écologiques	51
VI. Planning prévisionnel pour la mise en œuvre des actions	53
VII. Conclusion	54

I. Introduction

A. Présentation du PCSES et de l'objectif du diagnostic de territoire

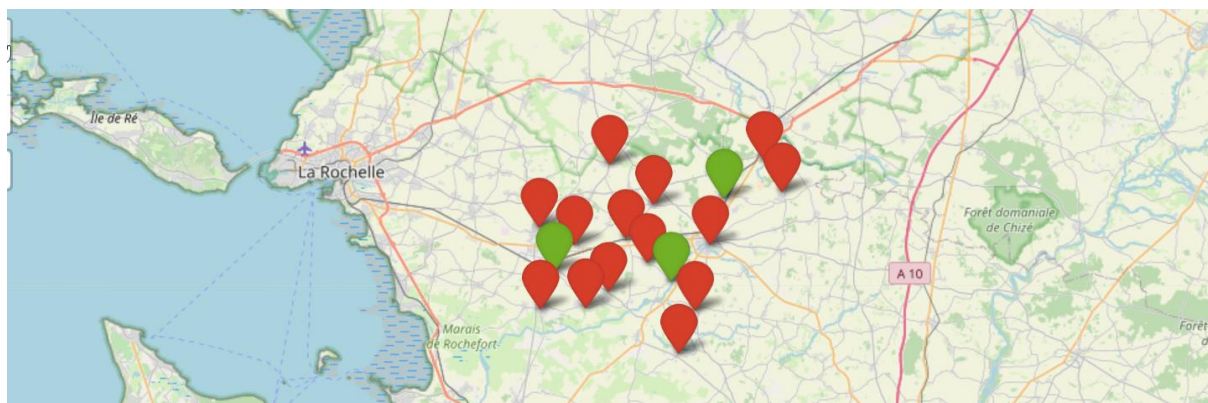
Le Projet Culturel, Scientifique, Educatif, Social (PCSES) est une initiative ambitieuse visant à promouvoir l'accès à la culture, l'éducation et la solidarité au sein du territoire. À travers ce projet, le réseau de bibliothèques s'engage à offrir des services culturels de qualité, à favoriser l'inclusion sociale et à répondre aux besoins spécifiques des habitants. Afin de garantir une mise en œuvre efficace du PCSES, il est primordial d'effectuer un diagnostic approfondi du territoire. Ce diagnostic de territoire vise à analyser les caractéristiques socio-économiques, culturelles et éducatives du territoire, ainsi que les ressources et les besoins des bibliothèques. L'objectif est d'identifier les forces et les faiblesses du réseau constitué de bibliothèques communales, de comprendre les attentes et les demandes des habitants, et de formuler des recommandations pour renforcer l'offre de services culturels, en harmonie avec les besoins et les aspirations de la population. Ce diagnostic servira de base solide pour l'élaboration d'un plan d'action concret et pertinent, visant à développer et à améliorer le réseau de bibliothèques, dans le but ultime de favoriser l'épanouissement culturel, scientifique, éducatif et social de tous les habitants du territoire.

B. Présentation du réseau des bibliothèques Aunis-Sud

La Lecture Publique sur le territoire est portée par 17 communes, et depuis 2014, également par la Communauté de Communes (CdC) Aunis Sud qui assume la compétence « **gestion et animation d'un réseau des bibliothèques** ». Le choix d'une compétence partielle est animé par le souhait de mettre en exergue des valeurs partagées telles que le collaboratif, l'esprit fédérateur et la préservation de l'identité de chacun. Le réseau est par conséquent un réseau horizontal coordonné. Les bibliothèques sont municipales et autonomes, la coordination est intercommunale.

Le Projet Scientifique et Culturel 2016-2020 du réseau consistait à réaliser l'informatisation et la mise en réseau des bibliothèques volontaires. En 2023, le réseau des Bibliothèques d'Aunis Sud est constitué de 17 bibliothèques essentiellement rurales.

Au sein du réseau, actuellement 15 bibliothèques partagent un catalogue commun en ligne et un site à partir duquel les usagers peuvent faire des réservations. Un service de navette permet d'emprunter ou de rendre des documents dans n'importe laquelle des 15 bibliothèques. Les usagers disposent pour ces bibliothèques d'une carte de lecteur unique et profitent de la gratuité des prêts et de l'ensemble des services.



C. Explication de l'importance du diagnostic de territoire pour la mise en place du PCSES

Le diagnostic de territoire revêt une importance cruciale dans la mise en place du PCSES. En effet, il permet de dresser un état des lieux précis et détaillé du territoire, de ses spécificités, de ses besoins et de ses potentiels. Cette étape essentielle permet de mieux comprendre les attentes des habitants en matière de bibliothèques, ainsi que les enjeux socio-économiques et culturels du territoire. Grâce à cette analyse, le diagnostic de territoire offre une vision claire des forces et des faiblesses du réseau des bibliothèques, ainsi que des opportunités et des défis à relever. Il fournit également des informations précieuses pour identifier les axes prioritaires d'amélioration et de développement du réseau des bibliothèques, en alignement avec les besoins et les aspirations de la population. Le diagnostic de territoire constitue donc un outil stratégique pour orienter les actions du PCSES, afin de garantir une mise en place cohérente et adaptée aux spécificités du territoire, et d'assurer ainsi la réussite et l'impact positif du projet sur la communauté.

II. Contexte et enjeux du territoire

A. Description générale du territoire concerné (caractéristiques géographiques, démographiques, socio-économiques) (Source : Convention Territoriale Globale du Territoire Aunis-Sud 2023)

Le territoire Aunis Sud

La Communauté de Communes Aunis Sud fait partie du département de la Charente-Maritime, en Nouvelle-Aquitaine. Située au croisement des pôles structurants de La Rochelle, Marans, Courçon, Niort, Rochefort et Saint Jean d'Angely, elle propose un cadre de vie attractif avec un habitat principalement pavillonnaire.

La Communauté de Communes s'étend sur une superficie de 463,5 km² et possède une densité de population de 70.3 hab./km² (données INSEE 2020).

Au dernier recensement de la population en 2020, la Communauté de Communes comptait 32 567 habitants.

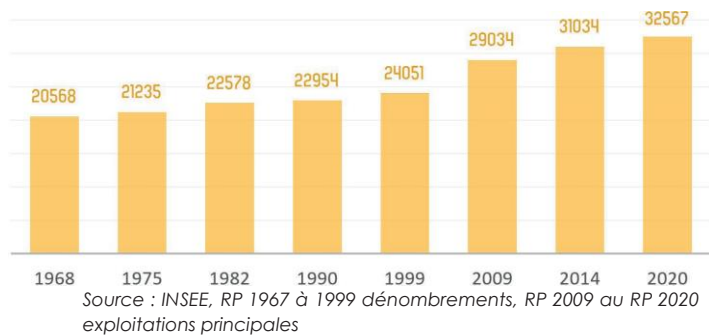
Un territoire qui connaît un ralentissement de sa dynamique démographique

La Communauté de Communes Aunis Sud compte 32 567 habitants au 1er janvier 2020.

Nous observons un ralentissement de la dynamique démographique du territoire, essentiellement dû à une diminution du solde migratoire (de 1 % à 0,7 % entre les deux périodes de référence).

Le taux de natalité a diminué sur le territoire. Il reste supérieur au taux de natalité de la Charente-Maritime et de la Nouvelle-Aquitaine mais est inférieur au taux de natalité national. Le taux de mortalité a lui peu évolué. Il est de 8,7 ‰ en moyenne sur la période entre 2014 et 2020 et est inférieur aux autres échelles de comparaison (Département, Région et France).

Nombre d'habitants à l'échelle communale



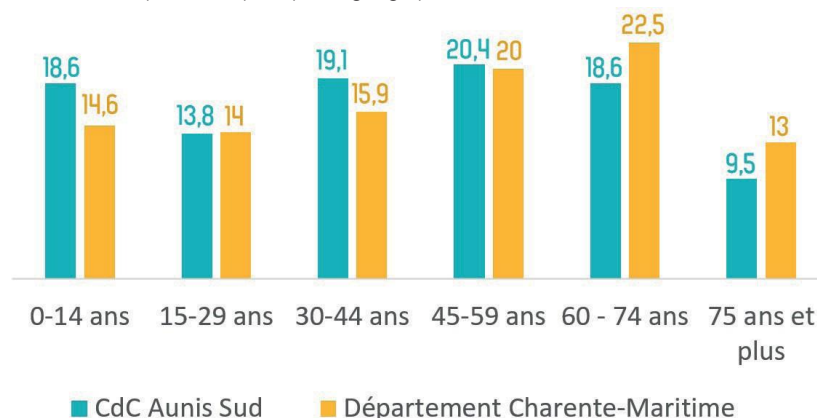
Taux de natalité (en %) Source : INSEE, RP 1968 à 1999 dénombremments RP 2009 au RP 2020 exploitations principales – État civil



La population d'Aunis Sud est plus jeune que celle du département et légèrement plus vieillissante qu'en 2014

Population par grandes tranches d'âges (en %)

Source : INSEE, RP 2020 exploitations principales, géographie au 01/01/2023

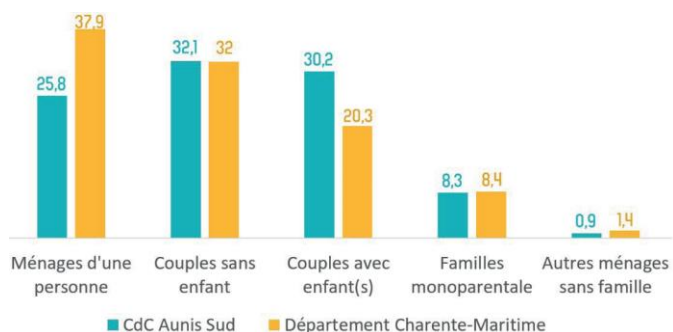


Comparativement à 2014, la population est plus vieillissante en 2020.

Sur le territoire Aunis Sud, nous observons que le territoire Ouest (sauf Aigrefeuille d'Aunis) est significativement plus jeune que le territoire Est.

Un territoire davantage familial comparativement à l'échelle départementale

Ménages selon leur composition (en %)



Source : INSEE, RP 2020 exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023

Les ménages avec famille (couples sans enfant, avec enfants ou familles monoparentales) représentent 70,7 % de l'ensemble des ménages. Les ménages d'une personne représentent, quant à eux 25,8 % de l'ensemble des ménages. Globalement, la population d'Aunis Sud est plus familiale que la population départementale ou régionale.

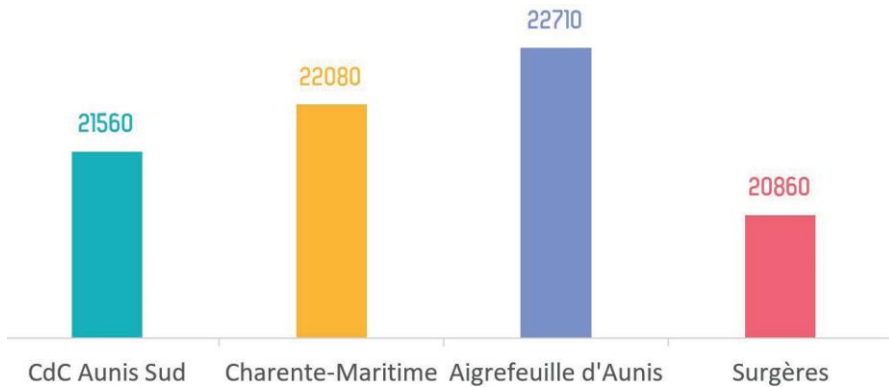
La part des couples avec et sans enfants est en recul par rapport à la part des familles monoparentales (comparaison chiffres 2014-2020).

Si nous comparons avec les données de 2014, nous observons toutefois un léger recul de la part des ménages avec famille, au profit de la part des ménages d'une personne.

En 2020, le revenu médian de la Communauté de Communes est de 21 560 € (1 790 € mensuel). Il est légèrement inférieur à la médiane départementale. Si l'on compare les deux communes les plus importantes en nombre d'habitants, nous constatons que les ménages d'Aigrefeuille d'Aunis disposent de revenus plus élevés. En revanche les ménages de Surgères déclarent des revenus plus faibles.

La pauvreté est un phénomène tangible sur le territoire. Elle touche ainsi près de 2 150 ménages, soit 16% des ménages.

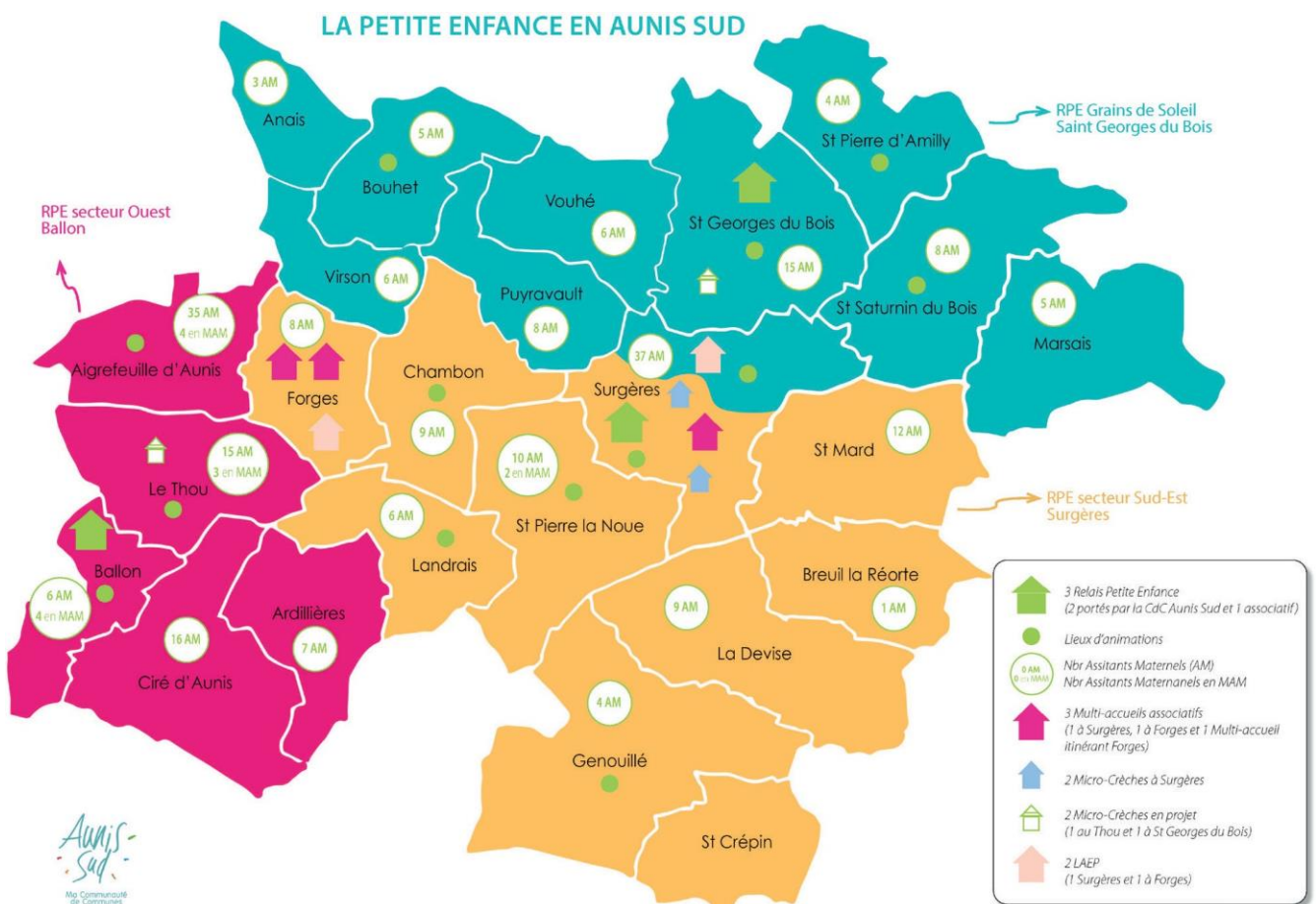
Médiane du revenu disponible par UC (en €)



Source : INSEE, RP 2020 exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2023

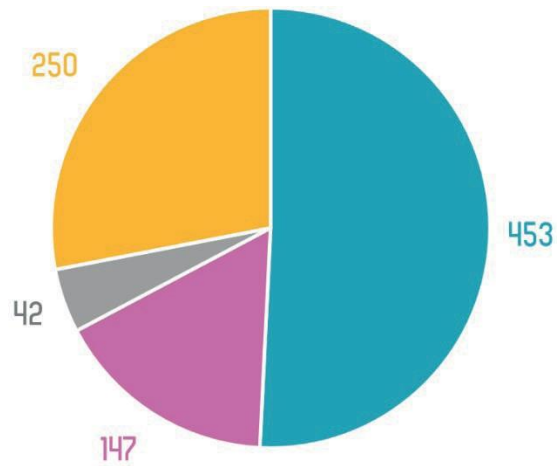
L'état des lieux des services aux familles

Les services et l'offre d'accueil petite enfance (moins de 3 ans)



Nombre d'enfants selon le mode d'accueil en 2021

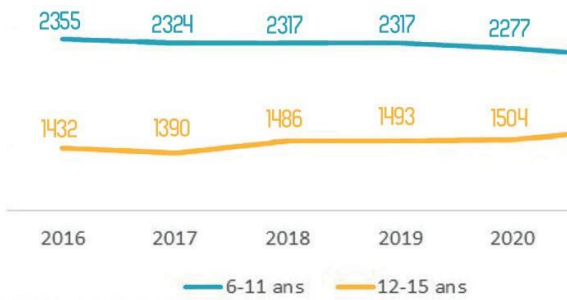
Sources : données IMAJE CAF 2021 et déclaration structure



■ Assistants maternels ■ Multi-accueils ■ Micro-crèches ■ Autres (garde à domicile, famille, etc)

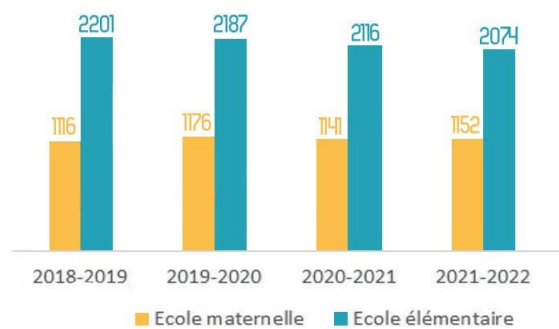
Données démographiques des enfants de 3 à 11 ans

Nombre d'enfants par tranche d'âge



Sources : données allocataires CAF 2021

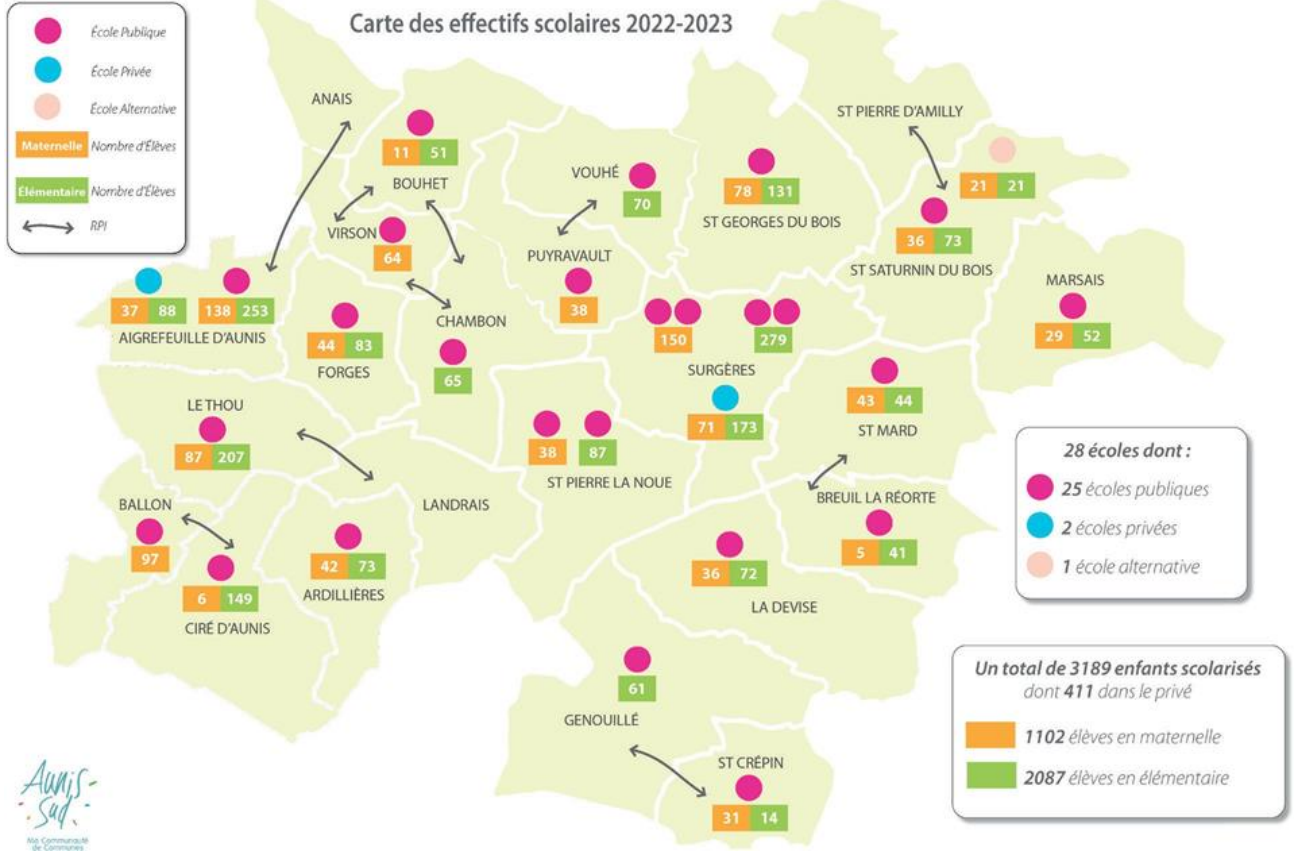
Nombre d'élèves en école maternelle et élémentaire



Sources : Écoles du territoire Aunis Sud

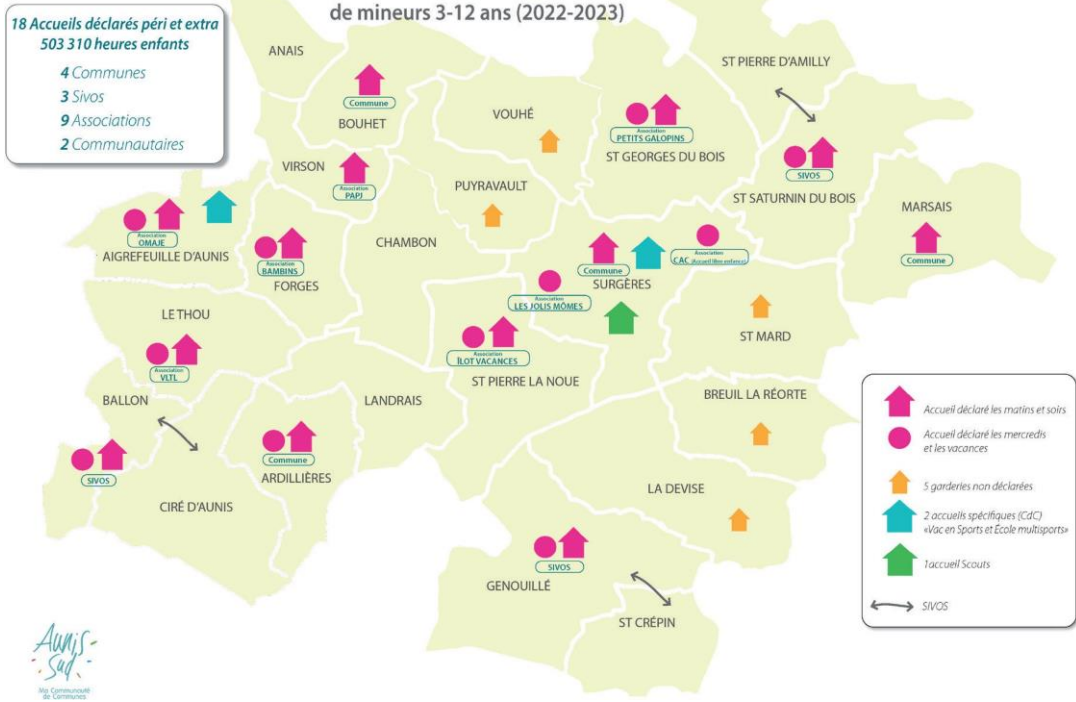
L'ENFANCE EN AUNIS SUD

Carte des effectifs scolaires 2022-2023



L'ENFANCE EN AUNIS SUD

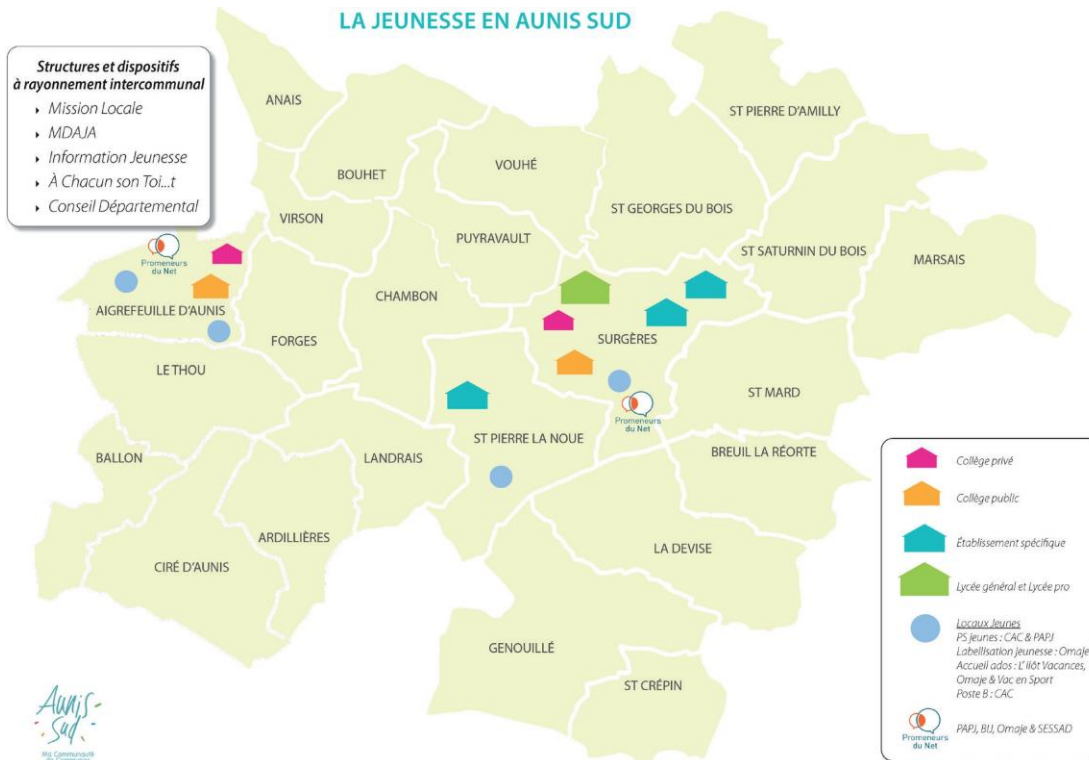
Les accueils collectifs de mineurs 3-12 ans (2022-2023)



Les services et l'offre d'accueil Jeunesse (12-25 ans)

Données démographiques

La part des 15 – 29 ans a diminué entre 2008 et 2019. Elle est passée de 16 % à 13,7 %. Toutefois, le territoire Aunis Sud est globalement plus jeune que le département de Charente-Maritime.



L'accueil social de proximité

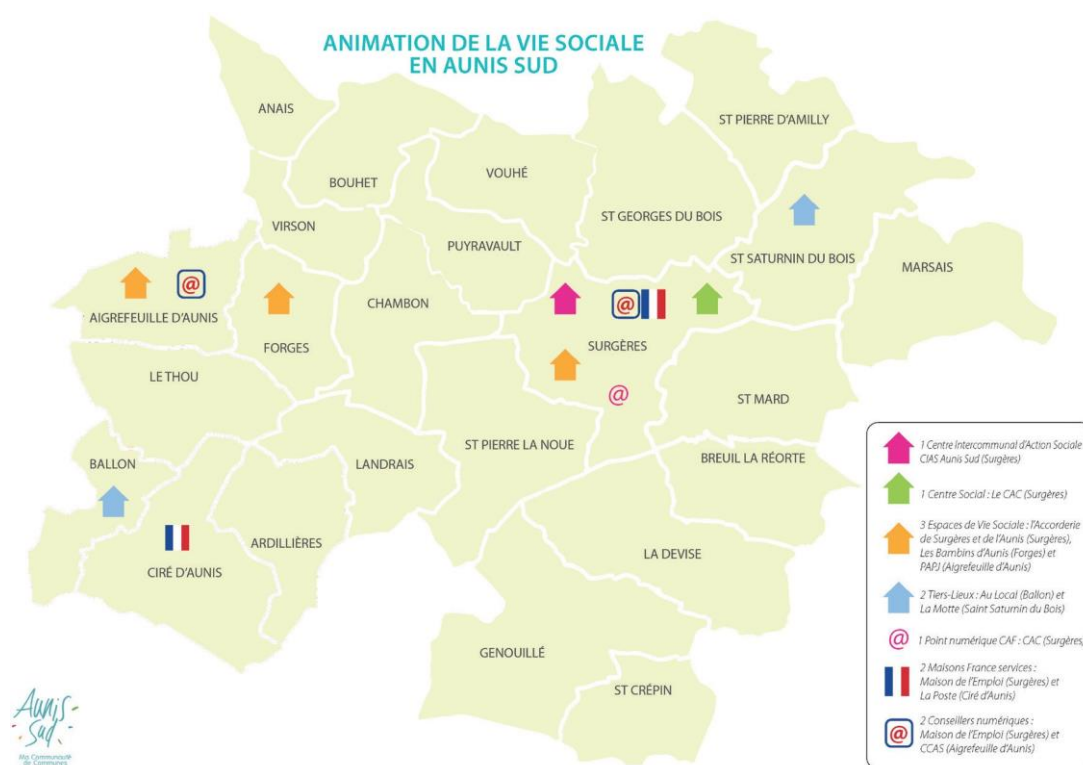
Zoom sur l'inclusion numérique et l'accès aux droits

2 points numériques CAF au CAC

2 France Service (Maison de l'Emploi et France Service à Surgères et La Poste à Ciré d'Aunis)

2 conseillers numériques (Maison de l'emploi France Service à Surgères et CCAS Aigrefeuille d'Aunis)

Itinérance dans les communes du territoire



Services à destination du 4ème âge et des personnes handicapées

L'offre d'hébergement adaptée aux personnes âgées dépendantes est étoffée sur le territoire, avec la présence de 4 EHPAD répartis sur 4 communes, ainsi qu'un EHPA à Chambon. Au total, la capacité d'accueil sur le territoire est de 237 places, soit un taux d'équipement de 83 pour 1 000 personnes de plus de 75 ans, un taux inférieur aux moyennes départementales et régionales (105 ‰).

L'offre d'hébergement adaptée aux personnes adultes en situation de handicap est étoffée sur le territoire, avec la présence de 4 foyers de vie adultes handicapés et d'un foyer d'accueil médicalisé pour un total de 147 places soit 9,7 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans, un taux nettement supérieur aux moyennes départementales et régionales (2 ‰).

B. Concertation sur les besoins et attentes des habitants en matière de services de bibliothèque : méthodologie

La Communauté de Communes Aunis Sud a organisé de juin à novembre 2023 une concertation « la culture pour tous » pour faire participer les habitants et acteurs du territoire à l'élaboration de son Contrat territoire lecture (CTL) et son Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC).

Une concertation organisée dans le cadre d'un accompagnement de l'ANCT

L'ANCT a mandaté le cabinet Respublica, spécialisé dans les démarches de dialogue collaboratif, pour fournir un appui à la collectivité dans son acculturation aux pratiques de concertation.

Dans ce cadre, Respublica a fourni à la collectivité un « guide pratique de la concertation au sein d'Aunis Sud » et assuré une demi-journée de formation à destination des élus et agents.

Pour permettre à la collectivité de s'imprégner de ces bonnes pratiques, Respublica a proposé puis accompagné une concertation pilote, dont le thème choisi par les élus était celui de la culture.

Contrat Territoire Lecture (CTL)

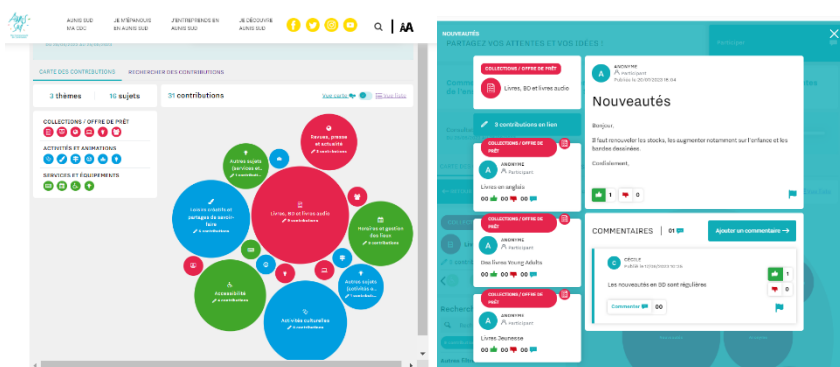
La concertation sur le Contrat Territoire Lecture avait pour objectif de :

- Dresser un état des lieux du réseau des bibliothèques ;
- Réfléchir à l'élargissement des publics des bibliothèques du territoire ;
- Définir les axes de travail pour les 3 prochaines années ;
- Identifier les chantiers/actions à mener prioritairement.

Module participatif en ligne

De juin à fin septembre 2023, une consultation en ligne a été ouverte sur le site Internet de la Communauté de Communes. Celle-ci permettait à l'ensemble des habitants et acteurs du territoire de **faire part de leurs bonnes idées autour de 3 thèmes** :

- **Collections/offres de prêts**
- **Activités et animations**
- **Services et équipements**



Rencontres de terrain lors d'évènements locaux



Afin d'aller à la rencontre des habitants, particulièrement les non-usagers du réseau, les équipes de la Communauté de Communes se sont rendues dans **plusieurs évènements locaux** pour recueillir les attentes du public vis-à-vis du réseau des bibliothèques :

Mur à idées dans les bibliothèques

Le mur à idées, utilisé pour les rencontres de terrain, a également été mis à disposition du public, en septembre/octobre, dans les bibliothèques du réseau. Il permettait aux usagers de contribuer sur place.



Atelier participatif avec des habitants

Le samedi 7 octobre 2023 de 10h à 12h30, à la salle des fêtes de Landrais, des habitants se sont réunis pour participer à un atelier participatif qui visait à :

- **Partager et compléter les attentes et envies** exprimées par les habitants lors des rencontres de proximité et dans la consultation en ligne ;
- **Réfléchir à l'élargissement des publics** fréquentant les bibliothèques et leurs besoins ;
- **Construire une vision** du réseau des bibliothèques à 3 ans et **identifier les chantiers prioritaires** pour y parvenir.

Atelier participatif avec les acteurs du réseau

Le jeudi 9 novembre 2023 de 18h à 20h30, à la Salle des fêtes de Breuil-la-Réorte, un groupe **composé de bénévoles ou salariés des bibliothèques, membres des services de la Communauté de Communes ou encore d'élus** - ont participé à un atelier participatif qui visait à :

- **Partager et compléter les attentes** exprimées par les habitants sur l'avenir du réseau des bibliothèques, pour **définir les orientations du Contrat territoire-lecture (CTL)**.
- **Identifier des actions** répondant aux différents enjeux.

Le bilan de ces ateliers constitue le récapitulatif des contributions recueillies de juin à novembre 2023, à partir de la consultation en ligne, des rencontres de terrain et des

ateliers, faisant participer d'une part les habitants et d'autre part les acteurs du réseau des bibliothèques.

C. Bilan de la concertation.

Certaines actions dépendent de l'*échelle municipale* (texte en italique) et ne peuvent être inclus dans le projet intercommunal. Cependant la coordination peut accompagner ou sensibiliser élus et équipes à leurs mises en œuvre, d'autres sont déjà en cours (texte souligné) mais sont méconnues.

1. Les bibliothèques sont des lieux de vie

S'appuyer sur les ressources et les acteurs du territoire pour développer l'activité des bibliothèques

- *Mise à disposition des bibliothèques pour les associations*
- *Proposer des places et/ou plages horaires pour travailler*
- *Faire participer des personnes ressources sur centre d'intérêt, Inviter des producteurs locaux/artisans*
- *Lieux de ressources avec ordinateurs pour le public*
- *Elargir les horaires d'ouverture le soir et W.E.*
- *Proposer des temps et/ou lieux de réunions pour les groupes de jeunes*

Proposer des animations grand public pour encourager à franchir les portes des bibliothèques

- Développement d'activités autour des jeux de société, des animations types Escape Game
- Développement de l'offre de jeux vidéo et de lieux pour les utiliser

Diversifier l'offre pour répondre à tous les types de public

- Clubs de lecture : prix des lecteurs, groupe de lecteurs locaux : Surgères, Landrais ; ateliers d'écriture à Bouhet, Forges et Landrais
- Lectures musicales : partenariat avec le Conservatoire, avec la MD17
- Conférences, ciné débat : Images de sciences, La Science ça fuse, Médiathèque de Surgères
- Spectacles vivants : Ronde des histoires pour la petite enfance.
- Ateliers et heure du conte : bébés lecteurs, heures du conte, ateliers tricots, ateliers créatifs,
- Lien avec manifestations : Fête de la science, Nuit de la lecture, Partir en livre, Prix des collégiens, Journées Européennes de l'Archéologie, Journées du Patrimoine, Rendez-vous au jardin, Cycle and Sound, fêtes communales, animations du CIAS, animations des ALSH
- Activités musicales

2. Développer les collections et actions culturelles

Enrichir l'offre actuelle

Action culturelle

- Développement de l'offre de spectacles vivants

- Accueils d'auteurs, d'artistes

Collections

Développer globalement les fonds et l'acquisition de nouveautés et plus spécifiquement les fonds de :

- Documentaires
- BD et Mangas
- SF, Fantasy, Fantastique
- Sans texte

3. Développer l'offre vers des publics spécifiques

Cette orientation a également été identifiée dans l'évaluation des besoins de la population effectuée par le service en charge de la CTG « Accompagner les personnes en situation de handicap, Améliorer l'attractivité du territoire pour les jeunes »

Personnes éloignées

- Développer les collections de :
 - o Documents en gros caractères
 - o Livres audio
 - o Collections pour les Dys
 - o Beaux livres pour personnes non lecteurs et en situation de handicap mental
- Être relais d'information pour les ressources du territoire liées aux handicaps
- Mettre en place des circuits de communication audio sur les événements accessibles aux personnes malvoyantes ou en situation d'illettrisme
- Développer les animations accessibles, les temps de lectures à voix haute
- Proposer un accès à la plateforme Eole notamment pour que les élèves en situation de handicap aient accès aux livres inscrits dans les programmes scolaires
- Développer la communication Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
- Proposer des fonds Facile à Lire (FAL)
- Former les équipes à l'accueil des populations en situation de handicap et à l'accessibilité des locaux et animations
- Développer le portage à domicile et dans les établissements spécialisés
- Développer les actions avec les centres sociaux : CIAS, CAC, ...

Travailler en lien étroit avec les jeunes

- Développer les partenariats avec les structures d'accueil
- Développer les projets avec les CME et CMJ
- Développer des projets avec l'Education nationale
- Intégrer des jeunes en amont des animations pour qu'ils soient acteurs

4. Poursuivre le développement du réseau

- Equipes : Partage de savoirs entre bibliothèques : ex Escape Game, Padlet, développement des formations / animations : réunions de travail itinérantes entre les bibliothèques

- Poursuivre le développement du réseau par l'intégration des bibliothèques volontaires et/ou nouvelles.

Augmenter et renouveler les bénévoles des bibliothèques

- Renouveler et augmenter le nombre de bénévoles dans les équipes : essoufflement, diversification des compétences, développement des animations (café apéro, portes ouvertes, forum des associations, speed dating...)
- Animations pour valoriser les lieux de lectures : Enigmes, rando entre bibliothèques avec résolution d'énigme
- Evènements itinérants : Cycle La Science ça fuse, Entre les lignes, Ronde des Histoires
- Faire connaître les bibliothèques : Café/Apéro Porte ouverte, Forum des associations, Accueil des nouveaux habitants

Hors les murs :

- Développement de l'offre pour les communes sans bibliothèque
- Liens avec les manifestations locales : fêtes de village, forum des associations, occupation d'autres lieux (salle des fêtes...)

5. Dépasser les problèmes de mobilité

Cette orientation a également été identifiée dans l'évaluation des besoins de la population effectuée par le service en charge de la CTG et dans les conclusions de la concertation pour l'élaboration d'un Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (CTEAC).

- Développer le covoiturage lors des animations
- Portage de livres
- Actions hors les murs
- Ressources numériques
- Proposer des transports groupés pour les jeunes
- Faciliter la mobilité des scolaires vers les bibliothèques

6. Augmenter la visibilité des bibliothèques et l'information sur l'offre du réseau

- Développer la communication, constat de méconnaissance des actions déjà mises en place
- Communiquer sur la mutualisation des collections et la gratuité et le service de navette permettant de déposer et emprunter les documents dans différents lieux
- Développer la communication sur des réseaux sociaux, notamment ceux utilisés par les jeunes
- Augmenter la diffusion de la newsletter : envisager un format papier
- Faire un événement annuel de valorisation du réseau

III. État des lieux de la lecture publique en Aunis Sud

A. Le service intercommunal de coordination du réseau des bibliothèques

Le service « réseau des bibliothèques » a été créé en 2015 afin de mettre en place, organiser et piloter le réseau des bibliothèques Aunis Sud. Les bibliothèques qui y participent le font sur la base du volontariat.

Le service intercommunal « Réseau des bibliothèques » est composé d'une bibliothécaire territoriale, coordinatrice du réseau, d'une assistante de conservation du patrimoine et des bibliothèques 1^{ere} classe, coordinatrice adjointe, et d'une agente du patrimoine en charge de la navette documentaire.

Le service a pour principales missions de :

- Participer à la construction de la politique culturelle menée sur le territoire, par le prisme de la Lecture Publique
- Piloter le projet réseau (échanges avec les élus, informatisation et l'ensemble des services inhérents ; mise en place des outils et animation du réseau ; tâches administratives et budgétaires etc.)
- Accompagner et conseiller les équipes (bibliothéconomie, administration, etc.)
- Mettre en place, soutenir des partenariats

L'informatisation a commencé en 2016 avec 10 bibliothèques. En 2024, 15 bibliothèques partagent un catalogue commun et forment le réseau informatique et 2 autres font partie intégrante du réseau des bibliothèques Aunis Sud pour ce qui est de l'action culturelle.

B. Présentation des bibliothèques existantes dans le réseau (nombre, localisation, taille, équipements)

Le Réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Aunis Sud regroupe 17 bibliothèques sur 16 communes qui sont réparties sur l'ensemble du territoire.

15 bibliothèques partagent un catalogue commun et deux autres participent uniquement au réseau d'actions culturelles.

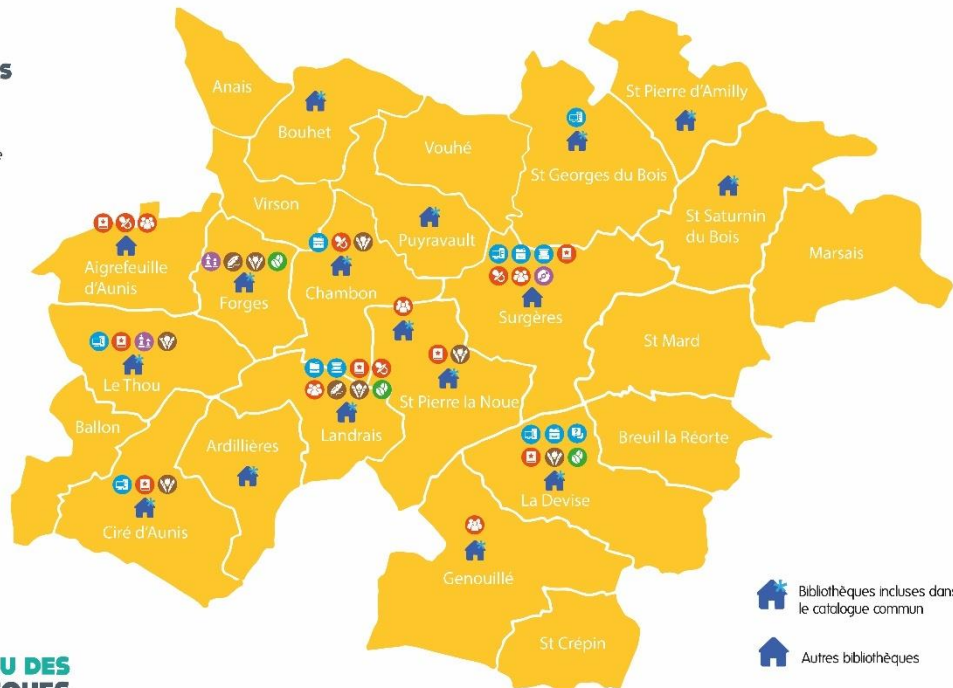
La bibliothèque de la ville la plus importante, Surgères, est une BM1. Deux bibliothèques sont des BM2 : celles des communes de Genouillé et de Le Thou. A l'exception des deux points lectures que sont les bibliothèques d'Ardillières et de Chambon, le reste du réseau est constitué de bibliothèques de type 3.

Toutes les bibliothèques sont informatisées. Celles du réseau informatique utilisent le SIGB de C3RB, Orphée NX. La bibliothèque de d'Aigrefeuille est sur PMB, celle de Surgères sur Syracuse d'Archimed.

CARTE DES BIBLIOTHEQUES ET DES SERVICES PROPOSES

SERVICES PROPOSES

-  Accès à un ordinateur
-  Accès à une photocopieuse
-  Accès à un scanner
-  Aide informatique : accueil de conseiller numérique
-  Heure du conte
-  Bébés lecteurs
-  Groupe/club de lecture adulte, ado
-  Atelier d'écriture
-  Atelier créatif
-  Borne écoute CD
-  Prêt de jeux de sociétés
-  Grainothèque



**LE RESEAU DES
BIBLIOTHEQUES**

Commune	Réseau	Typologie	Pop	Surface	Référence (sources ABDB et OLP)	Surface
Surgères	Réseau Action culturelle	BM1	6801	505	280	
Genouillé	SIGB commun et carte unique	BM2	922	150	50	
Le Thou	SIGB commun et carte unique	BM2	2020	109	110	
Aigrefeuille d'Aunis	Réseau Action culturelle	BR3	4343	160	160	
Bouhet	SIGB commun	BR3	911	50	25	

	et carte unique				
Ciré d'Aunis	SIGB commun et carte unique	BR3	1509	60	110
Forges	SIGB commun et carte unique	BR3	1321	100	53
La Devise	SIGB commun et carte unique	BR3	1193	90	25
Landrais	SIGB commun et carte unique	BR3	758	180	25
Puyravault	Intégration SIGB Printemps 2024	BR3	700	100	25
Saint Georges du Bois	SIGB commun et carte unique	BR3	1807	190	110
Saint Pierre d'Amilly	Intégration SIGB fin 2023	BR3	550	50	25
Saint Pierre la Noue	SIGB commun et carte unique	BR3	1517	90	110
Saint Saturnin du Bois	SIGB commun et carte unique	BR3	902	25	25
Ardillières	Intégration SIGB Été 2024	PL	856	30	25
Chambon	SIGB commun et carte unique	PL	978	70	39

C. Évaluation des collections de livres et de supports numériques disponibles

Commune	Nbre de livre/hab.
Surgères	3,06
Genouillé	4,34

Les bibliothèques sous Orphée NX acquièrent quasi exclusivement des livres et majoritairement de la fiction. Les autres supports sont prêtés par la

Le Thou	4,11
Aigrefeuille d'Aunis	En cours d'agrandissement de la structure et des collections
Bouhet	5,48
Ciré d'Aunis	3,36
Forges	4,52
La Devisse	3,35
Landrais	8,46
Puyravault	En cours d'exemplarisation
Saint Georges du Bois	6,22
Saint Pierre d'Amilly	2,44
Saint Pierre la Noue	4,51
Saint Saturnin du Bois	2,00
Ardillères	En cours d'exemplarisation
Chambon	3,46

Médiathèque départementale de Charente-Maritime.

Deux bibliothèques du réseau proposent des jeux de société à leurs usagers.

Les données sur les supports autres que les livres ne sont pas exploitables à l'heure actuelle. La cohérence des filtres d'importation entre la MD 17 et le réseau n'a pas assez d'ancienneté pour permettre d'évaluer rigoureusement ces fonds et leur rotation.

Cependant, des observations peuvent être faites. En janvier 2024 : peu de CD (1064 au total), de DVD (405 au total) et de livres audio (210) sont intégrés aux collections des bibliothèques.

En 2024, la musique et la presse sont disponibles grâce aux ressources numériques de la MD17 et accessibles via le portail du réseau. Le marché public pour ces ressources sera revu en 2025.

C'est également le cas pour l'offre d'autoformation et pour une sélection de livres audio en streaming.

NB. Les analyses qui suivent sont faites sur les 13 bibliothèques du réseau sous Orphée NX déjà intégrées en 2023 car seuls ces chiffres sont disponibles.

Age des collections de livres :

Les règles de fraîcheur des collections :

- **Règle de Nick Moore : 10% des ouvrages doivent avoir moins de deux ans et 40% moins de 5 ans.**

- **Taux de renouvellement : les emprunts tendent à décliner dès lors que le taux d'apport de titres nouveaux dans une collection est < à 7.5 %**

Dans le réseau sous Orphée NX, concernant les collections de livres propres aux bibliothèques :

11.3% ont moins de 2 ans

28.4 % ont moins de 5 ans

Taux de renouvellement : 4.75 % globalement

Bib	Le Thou	Forges	Landrais	Bouhet	Vandré	Cire d'Aunis	Saint Georges du Bois	Chambon	S Pierre la Noue	St Saturnin	Genouillé	Péré	Total
Tx de rvm	4,77	6,26	2,18	5,94	8,86	6,52	2,54	4,74	5,11	4,44	0,97	5,93	4,75

Les collections sont globalement vieillissantes et peu renouvelées.

Evaluation quantitative des collections de livres :

Taux de rotation global sur les livres en 2023 : nombre de prêts de l'année/ nombre de livres : soit : **0.90** sur le réseau

Les bibliothèques de Ciré d'Aunis, de St Georges du Bois, de St Saturnin du Bois et de Genouillé ont un taux de rotation proche de 1, Le Thou >2.

En deçà de 1, c'est un indice de sous activité. La sous-activité s'explique notamment par le manque d'attractivité des collections trop anciennes et avec insuffisamment d'apport de nouveautés. Un travail sur la politique documentaire du réseau et l'évaluation précise des collections est à mener.

Les dépôts de la MD17 ne compensent pas en nombre ou en fraîcheur les faibles acquisitions propres. La MD17 acquière au maximum trois exemplaires par titre entrant dans ses collections. Ils sont ensuite répartis sur l'ensemble des bibliothèques de Charente-Maritime. Les livres les plus plébiscités par les lecteurs ne peuvent être à leur disposition par ce biais. Pourtant les ouvrages de fiction en dépôt par la MD17 dans le réseau sont récents : 50% ont moins de deux ans. Le déficit de mise en valeur de ces documents qui se retrouvent dans les rayonnages est à noter.

Dépenses d'acquisition :

Commune	Dépenses par hab.	Moyenne nat 2018*
Surgères	2,78	2,31
Genouillé	1,08	1,51
Le Thou	2,08	1,88
Aigrefeuille d'Aunis	1,19	2,01
Bouhet	1,10	1,51
Ciré d'Aunis	1,37	1,51
Forges	1,51	1,51
La Devise	1,01	1,51
Landrais	1,94	1,51
Saint Georges du Bois	1,14	1,88
Saint Pierre la Noue	1,07	1,51
Saint Saturnin du Bois	0,60	1,51
Chambon	0,77	1,51

* Synthèse nationale des données d'activité 2018 des bibliothèques municipales et intercommunales éditée en 2021 par le Ministère de la Culture

Les dépenses d'acquisition sont inégales selon les communes et majoritairement en deçà des moyennes et prescriptions nationales.

Tout d'abord, l'amélioration des pratiques d'exemplarisation pour aboutir à des analyses des collections par segments est nécessaire. Le développement des collections pourra alors être conduit dans le cadre d'une politique documentaire concertée.

Le fonds de Bandes dessinées des bibliothèques est, pour un grand nombre de bibliothèques, en deçà des répartitions recommandées. Cela est cohérent avec la demande des lecteurs pour une augmentation de ce type de documents exprimée lors de la concertation publique. En ce qui concerne les documentaires, le déséquilibre dans la répartition en regard des fictions est grand. Les acquisitions propres et réservations à la MD17 de livres documentaires sont à développer, après une analyse par domaine.

Les livres adaptés notamment pour dyslexiques sont absents du catalogue commun.

D. Analyse des ressources humaines (effectifs, compétences, formation)

Les bibliothèques du réseau sont principalement gérées par des équipes de bénévoles.

Commune	Equivalent ETP	Nbre de Bénévoles
Surgères	3,00	0
Genouillé	0,29	10
Le Thou	0,88	7
Aigrefeuille d'Aunis	0	22
Bouhet	0,20	11
Ciré d'Aunis	0,14	9
Forges	0,20	
La Devise	0	16
Landrais	0	12
Puyravault	0	9
Saint Georges du Bois	0,46	1
Saint Pierre d'Amilly	0	8
Saint Pierre la Noue	0,11	5
Saint Saturnin du Bois	0,28	7
Ardillières	0	4
Chambon	0	5

5,56 ETP

126 Bénévoles

La bibliothèque de Surgères fonctionne avec des agents titulaires de la filière culturelle : 2 agents de catégorie B et un agent de catégorie C.

Huit bibliothèques fonctionnent avec des équipes mixtes comprenant un(e) responsable salarié(e) soutenu(e) par une équipe de bénévoles. Ces salarié(e)s constituent 2,56 ETP au total.

Sept bibliothèques sont gérées par une équipe uniquement bénévole. 7 des 8 salariés travaillent à la bibliothèque en complément d'autres emplois communaux ou intercommunaux (responsable de centre de loisir, agent de la Communauté de Communes, chargée de la cantine et du ramassage scolaire, secrétaire de mairie) ou non : 1 emploi dans le privé.

L'équipe de Coordination du Réseau est constituée de 3 agents de la filière culturelle pour 2,57 ETP : 1 A, 1 B, 1 C.

Formation des équipes

(hors fonctionnaires de la filière culturelle qui ont en complément accès au CNFPT et CRFCB) :

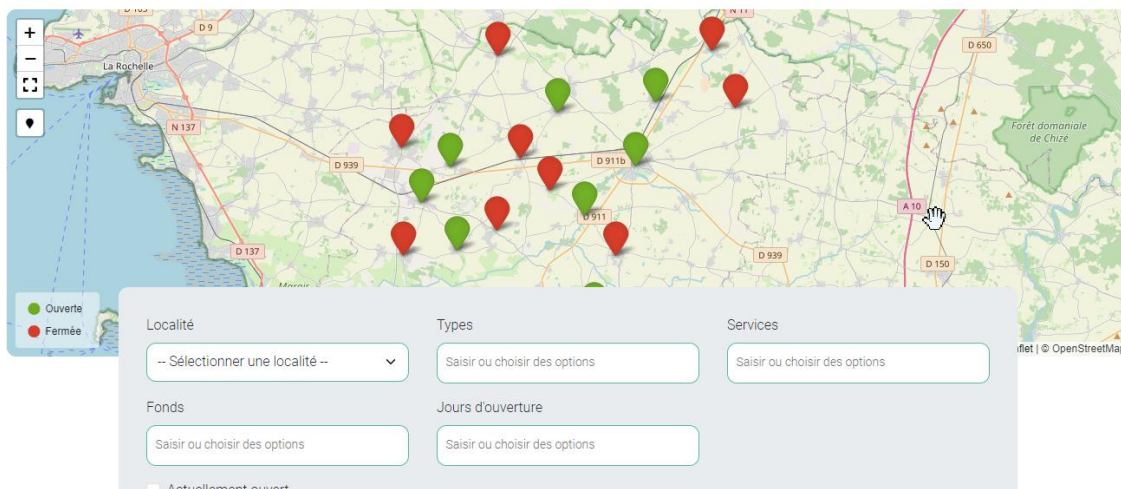
Formation de base de la MD17 : A l'exception de la bibliothèque de St Pierre d'Amilly nouvellement créée et dont la formation est prévue, chaque bibliothèque a au moins un membre de l'équipe qui a suivi la formation de base de la MD17.

ABF : 1 agent de catégorie C employée à la coordination et mise à disposition sur deux bibliothèques du réseau.

Les équipes suivent des formations complémentaires proposées annuellement par la MD17 ou en intra sur les techniques d'animation, les segments éditoriaux, la bibliothéconomie...

E. Services offerts aux usagers (horaires d'ouverture, activités proposées, services spécifiques)

Vos Bibliothèques



Horaires d'ouverture

Commune	Nbre Heures/semaine	Moyenne nationale fonction nombre d'habitants) (en du	Samedi	Soir
Aigrefeuille d'Aunis	12 :15	12	o	19 :00
Ardillières	04:00	6	n	18:00
Bouhet	04:00	6	o	18:30
Chambon	04:00	6	o	18:30
Ciré d'Aunis	06:40	6	n	18:30
Forges	06:00	6	o	18:00
Genouillé	10:30	6	o	18:00

La Devise	04:00	6	o	17:00
Landrais	10:00	6	o	19:00
Le Thou	13:00	10	o	19:00
Puyravault	04:00	6	n	18:30
Saint Georges du Bois	08:00	8	n	19:00
Saint Pierre d'Amilly	4 :30	4	o	19:00
Saint Pierre la Noue (2 bib)	11:00	8	n	19:00
Saint Saturnin du Bois	04:00	6	n	18:30
Surgères	19:00	15	o	20:00

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bibliothèques ouvertes	7	8	16	3	10	10

Du lundi au samedi, selon les jours, entre 3 et 16 bibliothèques sont ouvertes sur le territoire. Le mercredi est le jour avec le plus d'heures d'ouverture. 12 bibliothèques offrent un accès à leurs services après 18h, celle de Surgères étant ouverte le mardi jusqu'à 20h.

Dix bibliothèques ont un taux d'ouverture supérieur à la moyenne nationale relativement à leur taille. Six bibliothèques en deçà. 4 des 6 bibliothèques ouvertes 4h/semaine sont gérées exclusivement par des bénévoles.

Services Proposés

Collections : accès et développement

Navette aller-retour

Le Réseau des bibliothèques déploie sur les bibliothèques dont le catalogue est mutualisé, une navette documentaire « aller-retour » au rythme de deux passages par semaine dans les structures pour permettre aux usagers de retirer et rendre leurs prêts et réservations où ils le souhaitent.

Site Internet

Un portail Internet géré par la coordination permet d'accéder au catalogue, d'être informé des actualités et animations, de s'inscrire à la newsletter mensuelle du réseau, de connaître les informations pratiques d'accès au réseau et aux bibliothèques. Le site a été refait en 2024.

Les usagers peuvent, via le site, gérer leur compte à distance et faire des réservations. Ils peuvent également, directement via un connecteur développé à cet effet par le réseau, profiter des ressources numériques proposées par la Médiathèque Départementale de Charente-Maritime.

Fonds Animation

Un fonds de livres animés et de Kamishibais est mis à disposition des équipes des bibliothèques pour les animations à destination du public jeune. Ce fonds est actualisé

et géré par la coordination du réseau. A cela s'ajoutent des Tapis à raconter fabriqués par une équipe de couturières du réseau au rythme d'un ou deux titres nouveaux chaque année.

Fonds professionnel

Des documents professionnels sont acquis pour suivre l'évolution du métier et les besoins de connaissances des équipes afin de faire évoluer les pratiques et services aux usagers.

Fonds intercommunal de Mangas

En 2024, un fonds de mangas acquis par la coordination sera mis en place dans le réseau sous Orphée NX. Cela afin de répondre à la demande des usagers et à la difficulté de gestion et d'acquisition de ces fonds par les petites bibliothèques.

Action culturelle

Actions communales

Les bibliothèques proposent tout au long de l'année à l'échelle communale des animations variées. Sur l'ensemble du réseau il est ainsi possible d'accéder à des conférences, expositions, heures du conte, bébés lecteurs, ateliers d'écriture, ateliers jeux de sociétés et jeux vidéo, ateliers d'art plastique, de tricot... Des grainothèques existent dans plusieurs bibliothèques du réseau.

La bibliothèque de Surgères est labellisée « Ville en poésie » depuis 2013. Elle organise plusieurs fois dans l'année des accueils de poètes et est une référence dans ce domaine pour le réseau.

La programmation d'actions intercommunales complète ces offres communales :

Ronde des histoires

Chaque année, depuis 2010, une programmation de spectacles pour la petite enfance est organisée au rythme d'un spectacle par bibliothèque et par an. Des compagnies locales présentent des petites formes adaptées au public des tout petits les jeudis matin. Le public est constitué en majorité d'assistantes maternelles. Ce projet est porté par le service Enfance Jeunesse Famille et par le réseau des bibliothèques.

Culture Scientifique

Dans le cadre de partenariat avec les Centres de culture scientifique, technique et industrielle, le réseau participe chaque année aux programmes suivants :

avec l'Espace Mendez France de Poitiers :

Images de sciences

L'Espace Mendès France propose de mieux comprendre un grand thème d'actualité où l'image apporte une dimension nouvelle aux problèmes que les sciences tentent de résoudre.

Afin de favoriser les discussions avec le public, chaque projection est suivie d'un débat sur le thème du film avec un chercheur ou un réalisateur. Les bibliothèques du réseau qui le souhaitent y participent chaque année. La coordination coordonne toute la programmation sur Aunis Sud et s'occupe de la logistique. Les bibliothèques financent en partie le coût de la diffusion et de l'intervention (100€ par ciné-débat) et organisent l'accueil des chercheurs qui interviennent.

La Science se livre

L'Espace Mendès France coordonne la manifestation « La science se livre » dans la région Nouvelle-Aquitaine et prend en charge les frais de déplacement des intervenants. Cela permet aux bibliothèques de programmer des animations scientifiques à destination principalement des enfants et des jeunes. Là aussi, ce sont les bibliothèques volontaires qui y participent, en organisant un atelier ou en présentant une exposition sur la thématique annuelle. La coordination prend en charge les coûts de location ou des interventions.

La Science ça fuse

Chaque année, le réseau répond à l'appel à projet des Centres de Culture Scientifique, Technique et Industriel de la Nouvelle Aquitaine (NACSTI) et est labellisé « Programme d'animation d'initiatives de CSTI » organisé à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine et financé par la Région. La programmation thématique est construite de manière transversale avec les différents services de la CdC : service environnement et transitions, service Culture et patrimoine, Conservatoire de Musique Intercommunal, ... et permet de faire de la médiation scientifique par le biais de conférences de chercheurs, ateliers scientifiques, découverte des milieux, sélection bibliographique, création de spectacle, création de supports de médiation.

Prix des lecteurs

Depuis 2019, le réseau organise un prix des lecteurs Romans Adulte. 5 romans français de moins de 18 mois sont en concurrence pour le prix. Participatif, la sélection des 5 livres se fait par vote à main levée par le public lors d'une rencontre de lancement où une quinzaine de livres sont présentés de manière anonymisée (sans titre ni auteur).

Entre les lignes

Le réseau construit des projets permettant aux enfants et aux jeunes de découvrir l'univers d'artistes. Ils peuvent ainsi s'initier à l'illustration, l'écriture, la lecture, le spectacle vivant, la DAO, MAO... lors d'ateliers avec des artistes : auteurs et/ou illustrateurs, compagnies de théâtre... Ces projets nécessitent la recherche de financements et des partenariats sont mis en œuvre avec l'ALCA, la DRAC, la Région, le Département, et des fondations afin de les réaliser.

Participations aux actions culturelles de la Médiathèque Départementale

Les bibliothèques du réseau candidatent individuellement pour recevoir des animations de la MD17 : festival petite enfance, Lectures musicales, Accueil de mangaka...

La coordination participe exceptionnellement financièrement, et surtout pour la logistique et la communication.

Accessibilité

La CdC propose aux écoles situées dans des communes dénuées de bibliothèque de prendre en charge le transport scolaire vers la bibliothèque municipale de la commune voisine.

Certaines bibliothèques proposent du portage à domicile ou des lectures en EPHAD.

Les IME sont accueillis à la bibliothèque de proximité.

F. Partenariats existants avec d'autres acteurs culturels et éducatifs

Structure/ Partenariat	Actif	Partiel	Absent
Ecoles			
Collèges			
Lycées			
Formation professionnelle			
RPE			
Crèches			
ALSH			
Centre d'action social			
Salle de spectacle Le Palace			
Conservatoire de Musique			
Site archéologique			
Compagnies de théâtre			
Micro-Folie de la Ville de Surgères			
Librairies			

- **Ecoles** : Partenariat actif

Les accueils des classes en bibliothèques ou les dépôts de documents dans les écoles concernent 90 % des classes situées sur une commune possédant une bibliothèque. La CdC Aunis Sud propose la prise en charge du déplacement des classes vers les bibliothèques situées sur le RPI en l'absence de bibliothèques communales. En 2023, l'école de St Crépin a été accueillie à la bibliothèque de Genouillé selon ce principe.

- **Relais Petite Enfance, Assistantes maternelles** : Partenariat actif

Les bibliothèques du réseau accueillent les Relais Petite Enfance (RPE) dans le cadre de partenariats à la demande de ces derniers : Le RPE Ouest est accueilli à la bibliothèque du Thou et de Ciré d'Aunis, Le RPE Nord va à la bibliothèque de St Georges du Bois. Les assistantes maternelles sont également accueillies pour des séances de bébés lecteurs dans 4 bibliothèques. Le réseau et le

service Enfance, Jeunesse Famille de la CdC proposent tous les ans une programmation de spectacles vivants pour les tous petits « La Ronde des histoires » au rythme d'un spectacle par an par bibliothèque. Cette programmation est largement suivie par les assistantes maternelles du territoire. Des collaborations plus ponctuelles en partenariat avec le département sont développées lors d'accueil d'auteur, d'illustrateur ou d'artiste plasticien au rythme d'un projet par an en moyenne.

- **Crèches, ALSH, Collèges, MFR, ENILIA, Centre Intercommunal d'Action Sociale**

Partenariats sur projet en transversalité avec les services Enfance, Jeunesse, Famille et le Bureau d'information jeunesse de la CdC.

Les actions culturelles intercommunales : ateliers d'écriture, d'illustration, accueil d'auteurs, intègrent les structures présentes sur le territoire des bibliothèques participantes.

Les Conseils municipaux Enfants (CME) et les Conseils municipaux Jeunes (CMJ) sont également sollicités.

Localement, certaines bibliothèques proposent des accueils réguliers pour les structures collectives de leur commune (ALSH de St Saturnin du Bois, Les Petits Galopins de St Georges du Bois, Les Bambins d'Aunis à Forges notamment).

- **Lycées**

Partenariat régulier des collèges et lycées de Surgères avec la bibliothèque de Surgères. Partenariat du Lycée d'Aigrefeuille avec la bibliothèque d'Aigrefeuille d'Aunis et la bibliothèque de Landrais sur projets.

- **Compagnies de spectacles vivants**

Les compagnies locales sont sollicitées chaque année pour la programmation dédiée à la petite enfance. Plus ponctuellement, certaines actions relevant de lecture à voix haute ou de théâtre font appel aux ressources locales : comédiens ou compagnie.

- **Le Palace**

La salle de l'Espace culturel Le Palace est un cinéma qui propose également une programmation théâtrale annuelle. Les partenariats sont en cours de développement. En 2024, un spectacle créé par le réseau des bibliothèques lors d'ateliers d'écriture, Musique Assistée par Ordinateur (MAO) et Dessin Animé par Ordinateur(DAO) y a été diffusé pour le grand public.

- **Conservatoire Intercommunal de Musique**

Les collaborations sont régulières. Ces dernières années, deux projets ont été menés en partenariat avec les classes d'instruments du conservatoire et ont conduit à la création d'un spectacle imaginé par les jeunes des bibliothèques, mis en musique par les jeunes du conservatoire et grâce à des résidences

d'auteurs/illustrateurs. De nouveaux projets sont en construction pour les prochaines années.

- **Site archéologique**

Création de projets communs régulièrement

- **Micro-Folie de la ville de Surgères**

Nouvellement installée. Des actions en itinérance ou à Surgères pourraient être mises en place à condition de résoudre les questions de financement de la mobilité et de disponibilité de l'animateur. Les projets sont à construire.

- **Librairies du territoire**

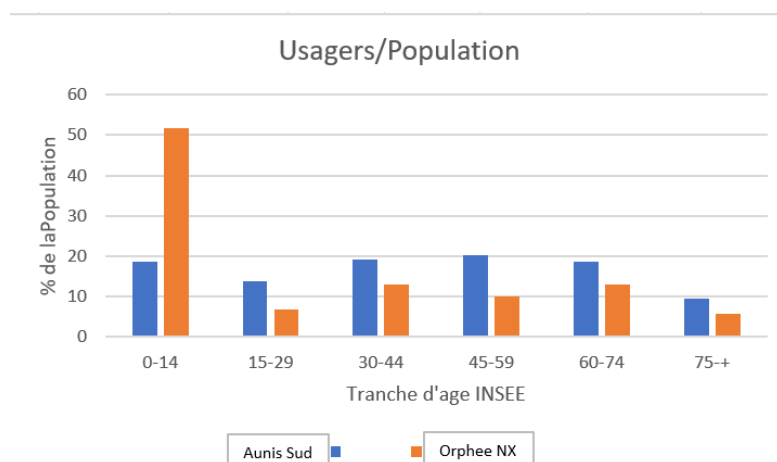
Les librairies du territoire et des communes alentours (Rochefort, La rochelle), sont des partenaires de premier plan. Les bibliothèques ne sont pas soumises aux procédures d'appels d'offres et les libraires de proximité sont les interlocuteurs privilégiés pour la constitution des collections, les conseils et également les accueils des «équipes du réseau pour des présentations de l'actualité éditoriales. Elles sont associées aux accueils d'auteurs en bibliothèque.

G. Étude des usagers des bibliothèques

Inscrits (chiffres 2023)

« L'âge apparaît comme le facteur le plus déterminant de la fréquentation des bibliothèques municipales, quel que soit l'indicateur retenu, avec schématiquement une tendance orientée vers une moindre fréquentation lorsque l'on avance en âge ». (Source : Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016/ Ministère de la Culture).

Ce sont les chiffres d'adhérents actifs qui sont disponibles pour cette partie.



Les enfants de 0 à 14 ans représentent une grande proportion des usagers des bibliothèques. La proximité des écoles et les partenariats actifs avec celles-ci la favorisent.

Les adolescents sont peu présents ce qui est un constat général dans les bibliothèques municipales au niveau national. Mais il est également constaté que les collections et des activités correspondant à leurs pratiques culturelles ne sont pas assez développées et attractives.

Les adultes de la tranche d'âge correspondant à celle de parents de jeunes enfants fréquentent plus la bibliothèque que les autres adultes.

Les adultes des tranches d'âges de 45 ans à 59 ans sont moins présents parmi les usagers des bibliothèques. Les personnes retraitées sont utilisatrices de l'offre des bibliothèques.

La répartition par tranches d'âges des usagers est comparable aux observations faites au niveau national.

« Finalement, 65% des non-usagers qui disposent d'une offre de proximité n'en connaissent pas le contenu. » FNCC

Commune	Taux d'actifs	Typologie	référence Observatoire lecture publique 2017
Surgères	14,44	BM1	15
Genouillé	7,92	BM2	13
Le Thou	25,79	BM2	14
Aigrefeuille	9,65	BR3	15
Bouhet	13,72	BR3	13
Ciré d'Aunis	8,55	BR3	13
Forges	17,49	BR3	13
La Devise	5,20	BR3	13
Landrais	14,25	BR3	13
Saint Georges du Bois	7,97	BR3	14
Saint Pierre la	7,25	BR3	13
Saint Saturnin	4,43	BR3	13
Chambon	7,57	PL	13

Les taux d'usagers actifs sont globalement bas et en deçà des moyennes nationales.

Prêts (chiffres 2023)

Bibliothèque	Référence nombre de prêts	Nombre total de prêts	dont prêt de livres	% Prêts de livres	Ecole dans la commune	% Prêts de livres aux collectivités
Bouhet	2830/2570	2181	2112	97	0	15
Chambon	2830/2570	651	628	96	0	22
Ciré d'Aunis	2830/2570	4047	3977	98	0	47
Forges	2830/2570	3695	3636	98	0	31
Genouillé	2830/2570	1422	1375	97	0	71
Landrais	2830/2570	1207	1193	99	N	2
Le Thou	6110/5390	12947	12484	96	0	29
Péré	1170/1080	835	826	99	0	73
Saint Georges du Bois	6110/5390	8641	8438	98	0	56
Saint Germain de Marencennes	2830/2570	2890	2823	98	0	29
Saint Saturnin du Bois	2830/2570	1284	1268	99	0	67
La Devise	2830/2570	1978	1946	98	0	74

H. Moyens et Actions de communication

Site Internet du réseau des bibliothèques

Le site du réseau, conçu avec le fournisseur du logiciel C3RB, est un portail préstructuré dont l'architecture et le contenu ont été revu en 2024. Il permet la communication sur les animations intercommunales et communales du réseau, sur le catalogue commun et sur les ressources numériques.



Lettre d'information du réseau

Tous les mois, une lettre d'information est envoyée aux personnes abonnées soit via le site Internet, soit en bibliothèque. Elle présente les animations du mois sur l'ensemble du réseau.

Cliquez ici pour le voir en ligne



Prix des Lecteurs 2024

Samedi 16 mars à 15h

Salle des Fêtes de Chambon

Venez choisir les 5 livres qui seront en compétition parmi la sélection des bibliothécaires

[en savoir plus](#)



Guide du lecteur

Un guide du lecteur édité début 2024 explique simplement le fonctionnement du réseau et les services proposés par celui-ci. Les équipes le distribuent à chaque usager.



Affiches, dépliants

Pour chaque animation, le service communication conçoit des affiches et/ou dépliants qui sont distribués dans chaque bibliothèque et mairie d'Aunis Sud. Leur version numérique est envoyée aux réseaux, partenaires et services concernés par l'action et également à l'office de tourisme d'Aunis Sud qui le diffuse largement.

Navette

Le véhicule navette est utilisé comme vecteur de communication. Son habillage pérenne valorise le service. Des affiches magnétiques reprenant la version papier d'animation sont apposées sur le véhicule pour communiquer sur celles-ci lors de ses tournées.



Réseaux sociaux

Les informations sur les événements du réseau font l'objet de publications Facebook sur le compte de l'intercommunalité, et sont diffusées par Intramuros, plateforme mutualisée de diffusion d'informations locales.

Presse

Sous forme de communiqués de presse, les événements sont transmis aux correspondants de la presse locale (l'Hebdo, Sud-Ouest). Une conférence de presse est organisée une fois par an avec journaux et radio (Hélène FM) pour présenter la programmation annuelle.

Lors de programmations exceptionnelles, des spots radio ou interviews sont également diffusés sur Hélène FM.

Communications communales

Les bibliothèques du réseau communiquent sur leurs animations et celles du réseau par le biais d'affichage et de distribution de dépliants. Les informations sont mises en ligne sur l'application Intramuros, et sur les sites et les réseaux sociaux des bibliothèques (selon les structures, des pages Facebook, des sites Internet propres, ou des comptes Instagram). Les journaux communaux sont aussi un relais couramment utilisé. Enfin, lors des accueils du public, le bouche à oreille est indispensable et le moyen le plus efficace de mobiliser le public.

Présence hors les murs

Le réseau des bibliothèques participe au stand de la CdC Aunis Sud lors de forums des associations à la rentrée de septembre. Occasionnellement, il participe aux événements locaux et intercommunaux : fête de village, scènes ouvertes, Cycle and Sound (événement culturel et sportif de la CdC), journée famille sur le site archéologique ...

IV. Diagnostic des forces et faiblesses

A. Identification des points forts du réseau des bibliothèques

Les équipes

Les équipes sont dynamiques, innovantes et ouvertes aux évolutions des pratiques culturelles. Les équipes constituées de bénévoles sont formées par la Médiathèque départementale. L'ensemble des équipes est formé par la coordination du réseau pour les évolutions de services : navette, réservations...

L'appartenance au réseau crée une dynamique et permet de partager les expériences bonnes ou mauvaises et ainsi de trouver des solutions et d'échanger les bonnes pratiques en termes d'accueil des publics, de gestion des collections, d'organisation des animations, de communication. Le réseau se réunit lors de « Réunion réseau » pendant lesquelles la programmation culturelle est discutée, de « Réunion Orphée » pendant lesquelles les questions liées au logiciel ou aux questions des transactions au sein du réseau (navette, réservations) sont abordées. Les décisions de fonctionnement sont prises collégialement. L'équipe de coordination, constituée de trois agents de la filière culturelle (une bibliothécaire, une assistante qualifiée du patrimoine, un agent du patrimoine), éclaire ces discussions par sa maîtrise des questions métiers et bibliothéconomiques. Elle effectue une veille sur l'évolution des bibliothèques et la partage.

Les réunions « Bibliothé » sont l'occasion de partager plus librement sur les coups de cœur, le quotidien... tout cela permet de faire réseau, de ne pas être isolé et d'accroître la qualité des services.

Les forces du réseau sont sa cohésion et le développement d'un « esprit réseau » indispensable à son fonctionnement et à son évolution.

Les bibliothèques

Les bibliothèques du réseau sont réparties sur l'ensemble du territoire d'Aunis Sud. Les habitants bénéficient ainsi d'une offre de proximité majoritairement gratuite.

La mutualisation

Alors que le choix d'un fonctionnement en réseau horizontal concerté permet à chaque structure de garder son identité et autonomie, la carte unique, le catalogue commun et le service intercommunal de navette permettent d'enrichir l'offre documentaire et également de répondre aux problèmes de mobilité prégnants sur le territoire. Ces services et la répartition des bibliothèques concourent à une équité territoriale en termes d'accès à la lecture.

La Gratuité

La gratuité des inscriptions est pratiquement généralisée sur les bibliothèques d'Aunis Sud, et l'est totalement au sein du réseau qui mutualise ses collections. L'accès aux animations et aux services est également gratuit. L'offre culturelle du réseau est ainsi accessible sans freins financiers ou administratifs.

La Programmation culturelle

Le développement des liens avec les partenaires et le travail en transversalité par la coordination aboutit au déploiement d'actions culturelles à l'échelle du réseau. La recherche de financement par la coordination via la réponse aux appels à projets de la Région, des NASCTI, de la MD17..., et par des demandes de subvention au Département par le biais de son aide aux projets culturels conduit à une programmation culturelle variée et destinée aux différents publics.

Ainsi, le public jeune a accès à des spectacles, diffusion de films, rencontres et ateliers (Ronde des Histoires, Festival de la Petite Enfance de la MD17, programmation « Entre les lignes » avec accueil d'auteur et illustrateurs et ateliers, Fête du court métrage...), l'offre pour le public adulte est également variée (Prix des lecteurs, Conférences, Ciné débat).

La médiation de la culture scientifique est développée dans le réseau tout au long de l'année avec la programmation « La science ça fuse » qui aborde une thématique annuelle, mais également par la participation aux programmes de l'Espace Mendes France de Poitiers : « Images de science », « la science se livre ».

Les bibliothèques développent également leur propres animations : heure du conte, bébés lecteurs, ateliers créatifs pour grands et petits, exposition, jeux vidéo, jeux de société...

La bibliothèque de Surgères dispose de capacité et de moyens d'action conséquents. Elle accueille régulièrement des poètes, auteurs, et conférenciers.

B. Analyse des faiblesses et des dysfonctionnements du réseau

Les équipes

L'essoufflement des bénévoles qui sont à pied d'œuvre depuis de nombreuses années n'est pas contrebalancée par le recrutement de nouvelles personnes. Des appels à s'investir sous forme d'affiches, de prises de contact lors des actions hors les murs ne suffisent pas à renouveler les forces vives. Certaines municipalités ont choisi de créer des postes d'agent du patrimoine : depuis la création du réseau, ce sont 4 bibliothèques qui ont désormais un agent salarié accompagné d'une équipe de bénévoles. Les temps de travail sont cependant limités : entre 4 et 10 heures par semaine.

Les volontés de développer les animations, le travail sur les collections et bibliothéconomique sont de fait freinées par un déficit du temps d'agent (bénévoles et salariés) à l'œuvre dans les bibliothèques.

Le développement de connaissances éditoriales par de la veille et des formations sont, faute de temps, insuffisantes ce qui a un impact sur l'offre documentaire.

Les équipes des bibliothèques n'ont pas toutes la formation nécessaire pour accompagner tout type d'animations. Par ailleurs la méconnaissance des évolutions des bibliothèques ou comme 3ème lieu et de leur adaptation aux nouvelles pratiques culturelles suscitent parfois des réticences à faire évoluer les propositions.

L'offre documentaire

Les collections sont vieillissantes et déséquilibrées. Les budgets municipaux sont en deçà des prescriptions nationales pour la moitié d'entre eux et ne permettent pas un taux de renouvellement correct. Le déficit de connaissances sur les principes de répartition des fonds, l'absence de politique documentaire, et les lacunes sur la richesse de l'offre éditoriale conduisent à des collections de fiction adulte prépondérante, un déficit de bandes dessinées, mangas, documentaires, et à des collections particulièrement vieilles dans les rayons jeunes et adolescents. Ce constat ressort sans surprise de la consultation publique. Les réservations de documents à la MD17 peuvent palier en partie, par leur développement concerté, à certains de ces points. Les collections de la MD17 ne peuvent cependant combler l'ensemble des besoins du réseau.

Publics éloignés et empêchés

A l'exception des dépôts de la MD17 en livres en gros caractères, livres audio et de son offre de livres audio en streaming, les collections accessibles et adaptées ne sont pas développées dans le réseau.

Les horaires

Les plages de service public dans les bibliothèques sont majoritairement effectuées par des bénévoles ou des salariés à temps non complet. Cela contraint l'amplitude horaire et les horaires d'ouverture. Même si la majorité des structures proposent au moins une fois par semaine une ouverture jusqu'à 18h30 et sont ouvertes le mercredi, sept structures ont un taux d'ouverture en deçà des prescriptions nationales par semaine et autant ne proposent pas de créneau le samedi. Cela concerne les bibliothèques gérées par des équipes constituées exclusivement de bénévoles, qui sont confrontées à des problèmes de recrutement de volontaires.

Communication et visibilité

Les outils de communication sont développés concernant les actions du réseau mais la visibilité des services et animations à disposition des publics est néanmoins insuffisante et l'image des bibliothèques reste vieillotte quelle que soit la capacité d'innover des équipes.

Les élus de la Communauté de Communes et des communes la constituant ne sont pas assez informés des rouages de leurs bibliothèques, de la multiplicité et quantité de tâches à réaliser et des difficultés de fonctionnement tant en termes de budget d'acquisition que de personnel. Celles gérées par des associations par délégation de service public sont parfois identifiées à des associations locales et non à des services publics de la commune.

Les inscrits actifs et les prêts

Différents critères imbriqués expliquent les faibles taux d'inscrits actifs et nombre de prêts : collections vieillissantes, pas assez renouvelées et peu diversifiées, segments insuffisants, horaires peu étendus, déficit de l'offre au regard des nouvelles pratiques culturelles, image vieillotte des bibliothèques, valorisation des collections et merchandising sous-développés. A cela s'ajoute la visibilité des bibliothèques et par

conséquence le déficit de connaissances par le public des structures et services existants.

C. Analyse des contraintes budgétaires et des ressources financières disponibles

Budget d'acquisition : Les budgets d'acquisition sont inégaux au sein du réseau. La moitié d'entre eux sont inférieurs aux prescriptions nationales.

Budget d'équipement : La mutualisation des commandes chez le fournisseur de films de couverture de livres par la coordination permet de petites économies. Certaines structures utilisent leur budget d'acquisitions pour leur dépense d'équipement, quand pour d'autres, c'est la ligne budgétaire de fournitures de la municipalité qui est sollicitée pour ces achats.

Budget d'acquisition intercommunal : le budget intercommunal est limité mais il permet l'acquisition de supports d'animation, de sélections thématiques pour accompagner les animations.

Budget d'animation : les bibliothèques n'ont pas de budget dédié à l'animation, hormis Surgères et Aigrefeuille d'Aunis. Les recherches de financement par la coordination permettent le développement de la programmation culturelle. Des partenariats sont développés avec l'ALCA, la DRAC, La Région, le Département et certains financeurs comme la fondation du Crédit Mutuel, ainsi qu'avec les Centres de culture scientifique de Nouvelle Aquitaine. La non inscription d'un budget reconductible pour cette programmation n'assure pas la reconduction et la pérennisation des animations.

Les animations proposées par la médiathèque départementale de Charente-Maritime permettent également d'accueillir des spectacles, ateliers et rencontres d'auteurs dans les bibliothèques retenues lors de l'appel à projet dédié à la Petite Enfance et qui est reconduit chaque année.

Selon les années, ce sont 3 à 5 bibliothèques d'Aunis Sud qui profitent de cette opportunité pour le réseau.

D. Analyse de l'adéquation entre l'offre de services actuelle et les besoins identifiés

Mobilité

Les questions de mobilité sont cruciales sur le territoire. Le réseau y répond par son offre de proximité et la mise en place d'un service de navette documentaire intercommunal.

La Communauté de Communes a également inscrit dans ses statuts la prise en charge du transport des scolaires de communes dépourvues de bibliothèques vers la bibliothèque avoisinante.

Selon les animations, la possibilité de réserver les minibus du parc de véhicules de la CdC est proposée. Ce service de réservation est également utilisé pour permettre aux équipes de participer à des formations éloignées. Les animations organisées par la coordination le sont dans un souci d'équité territoriale et sont programmées sur l'ensemble des bibliothèques de manière équilibrée.

Hors les murs

Le réseau profite des forums de associations pour faire la promotion des bibliothèques, animations et services. Les bibliothèques tiennent des stands lors d'animations municipales : marché de Noël, fête de villages... Le temps de la concertation a été l'occasion de développer le hors les murs lors des animations estivales organisées par le Centre d'Actions Citoyennes de Surgères dans différentes communes d'Aunis Sud. Le réseau est également présent sur le site archéologique à Saint Saturnin du Bois pour certaines manifestations ainsi que lors des « Cycle and Sound » (balade à vélo et en musique) organisés par le service Communication/Tourisme et le Conservatoire Intercommunal de Musique. Des temps de lecture sont également proposés lors des journées autour du potager du CIAS.

Des dépôts de bandes dessinées sont fait au service des sports lors des camps pendant les vacances scolaires et au conservatoire dans la salle d'attente. Des cabanes de livres à disposition du public sont installées dans les 3 piscines d'Aunis Sud pendant l'été.

Des boîtes à livres sont disposées au sein de la CdC et au CIAS. A noter que des boîtes à livre existent aussi dans les communes à l'initiative des bibliothèques et gérées par celles-ci. Elles sont souvent mises en place lors de partenariat avec des associations locales et/ou avec les conseils municipaux des enfants.

Horaires et plages horaires réservées à certains publics

Des ouvertures plus étendues en soirée et le samedi sont demandées. Ces élargissements sont propres à chaque bibliothèque selon leurs moyens humains. Des créneaux spécifiques pour travailler avec accès à un ordinateur public sont souhaités ainsi que des temps d'accueil de jeunes autour de leurs pratiques culturelles.

Collections adaptées et sélection facile à lire

Le réseau ne propose pas de collections de documents adaptés aux dyslexies. Des romans en gros caractères et des livres audio sont empruntés à la Médiathèque départementale. Celle-ci fournit également une offre de livres audio en streaming accessible via le site du réseau.

Il n'y a pas de fonds Facile à Lire et Dys proposés dans les bibliothèques du réseau.

Portage à domicile

Le portage à domicile est actuellement limité à quelques lecteurs qui en font la demande auprès de leur bibliothèque et selon la disponibilité des équipes pour répondre à ces demandes.

Pratiques culturelles

Les bibliothèques proposent principalement des documents papier. Des ateliers d'écriture et clubs de lecteurs sont organisés par 6 bibliothèques.

Les ressources numériques de la MD17 permettent de diversifier l'offre grâce à des propositions de musique et de livres audio en streaming, ainsi que de titres de presse en ligne.

La projection de films est proposée lors de la « Fête du court métrage » ou encore dans le cadre d' « Images de Sciences » (EMF).

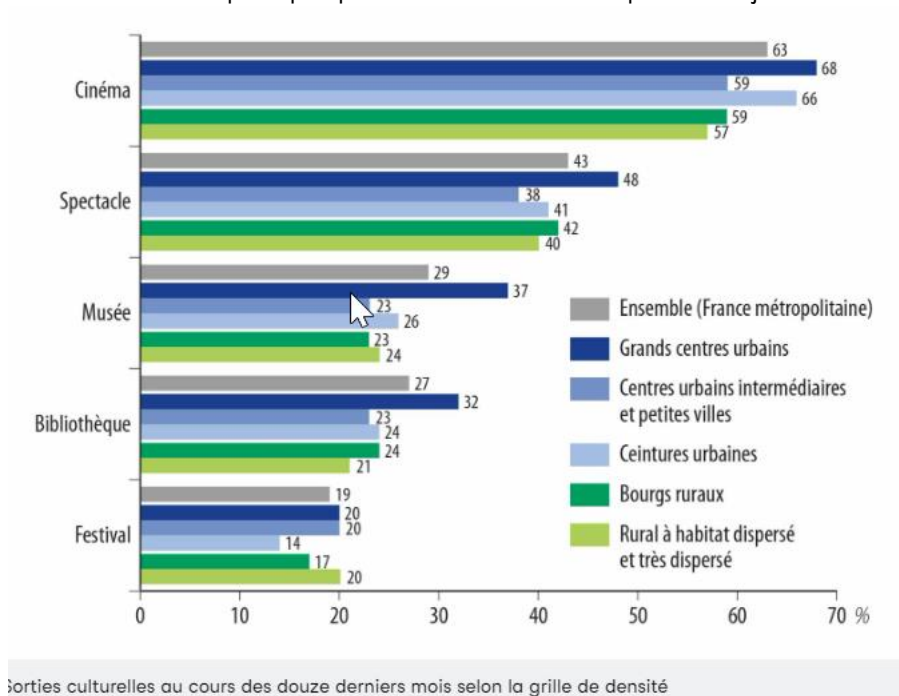
Grâce aux propositions de la MD17 ou au partenariat avec le conservatoire intercommunal de musique dans le cadre d'«Entre les lignes» , des lectures musicales ou spectacles en musique sont inclus à la programmation annuelle mais cela reste exceptionnel.

Le spectacle vivant développé dans le réseau l'est essentiellement pour la petite enfance lors de la saison de la « Ronde des histoires ».

Des expositions sont régulièrement présentées dans les bibliothèques . Elles sont empruntées principalement à la médiathèque départementale.

A cela s'ajoutent des animations communales destinées au public jeune : heure du conte, bébés lecteurs, ateliers créatifs, adultes : ateliers tricot, lecture à haute voix et des propositions de trocs de graines ou de boutures. Des sessions de jeux vidéo sont ponctuellement programmées à l'initiative des bibliothèques qui, pour ce faire, réservent le matériel dédié à la MD17.

Deux bibliothèques proposent une offre de prêts de jeux de sociétés.



Partenariats avec les acteurs locaux

Les partenariats avec les écoles sont développés. La contractualisation parallèle d'un CTEAC devrait conduire à de nouveaux projets avec celles-ci comme avec le secondaire et les centres d'accueils des jeunes.

Les structures du secondaire situés à Surgères ont des partenariats avec la médiathèque de la ville.

Lors du montage d'animations destinées aux tranches d'âge concernées, les autres structures (MFR, collèges d'Aigrefeuille d'Aunis) sont incluses. Des accueils d'auteurs, des ateliers leur sont proposés soit dans leurs murs soit dans les bibliothèques proches. Ces événements restent tributaires des opportunités et ne sont pas inscrits dans un agenda régulier. Il en est de même avec les ALSH, les CME et CMJ et les RPE.

Les partenariats avec les associations locales et la mise à disposition de leurs locaux relèvent de la volonté et de l'action propres des bibliothèques municipales. Cependant, lorsque la thématique abordée par le réseau s'y prête, des collaborations sont organisées pour valoriser les acteurs locaux (Biodiversité : producteurs, associations naturalistes ; Alimentation : producteurs, restaurateurs ; Eau : associations naturalistes, syndicats de gestion, artistes...).

Les compagnies de théâtre locales sont partenaires dans le cadre de la Ronde des Histoires.

Les partenariats avec l'espace Culturel le Palace, la micro folie de Surgères, le musée de La Devise, les structures d'insertion ou d'éducation populaire sont initiés mais doivent être développés et formalisés.

V. Propositions d'amélioration et de développement

Identification des axes d'amélioration prioritaires pour le réseau. Propositions de nouvelles actions à mettre en place pour répondre aux besoins identifiés

Objectif 1 : Accès à la lecture

Axe 1 Littérature Jeunesse : formation, animation, médiation

Étant données

- la constitution essentiellement bénévole des équipes des bibliothèques du réseau et la diversité et richesse éditoriale de la littérature jeunesse,
- la demande d'animations à destination des jeunes,
- la grande proportion de ce public et l'importance de l'accueil des classes,

la montée en compétence des équipes sur la connaissance de cette littérature et sa médiation est un besoin.

1. Actions de Formation à la littérature jeunesse et sa médiation :

1.1. Formation de la MD17

La M17 offre des formations chaque année sur les animations, le fonds jeunesse ainsi que des rencontres avec les libraires de leur marché pour la présentation des rentrées littéraires. L'organisation de certaines de ces formations dans les bibliothèques du territoire sera proposée à la MD17. L'encouragement et accompagnement des équipes à s'y inscrire et s'y rendre seront effectués par la coordination.

1.2. Accompagnement de la coordination

La coordination met en ligne sur un Padlet les synthèses de ces formations et des outils de médiations et d'animations. Les spécialistes de ce domaine présents dans le réseau partageront leur expérience dans ce domaine lors de formations en intra.

1.3. Formation de L'école du Livre Jeunesse.

Rattachée au Salon du Livre et de la Presse jeunesse de Montreuil, L'école du Livre Jeunesse propose une formation de 3 jours sur la littérature jeunesse et sa médiation. Son programme riche et complet et les objectifs correspondent aux besoins du réseau : Cette formation pourrait être proposée au réseau en collaboration avec le service Enfance Jeunesse Famille, aux animateurs des ALSH du territoire. Elle aboutit à la délivrance d'un brevet d'aptitude à la médiation en littérature jeunesse.

OBJECTIF GENERAL

S'INITIER A LA RICHESSE, A LA DIVERSITE DE LA PRODUCTION ACTUELLE D'ALBUMS JEUNESSE ET AUX ENJEUX DE MEDIATION ASSOCIES AFIN D'AVOIR LA CAPACITE DE CREER ET D'ANIMER DES PROJETS AUTOUR DU LIVRE ET DE LA LECTURE.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- CARACTERISER LA DIVERSITE DE LA PRODUCTION ACTUELLE DES ALBUMS DE LITTERATURE DE JEUNESSE.
- SE REPERER DANS LA PRODUCTION POUR FAIRE DES CHOIX.
- SE POSITIONNER EN TANT QUE MEDiateur LITTERAIRE.

- CREER ET FAIRE VIVRE UN ESPACE DE LECTURE.
- IMAGINER ET ANIMER DES PROJETS AUTOUR DES ALBUMS.
- APPLIQUER DES NOTIONS ET TECHNIQUES RELATIVES A LA LECTURE A VOIX HAUTE DES ALBUMS.

2. Actions d'Animation et de Médiation « Entre les lignes »: invitation chaque année d'un éditeur jeunesse et d'auteurs représentatifs de ses collections

2.1. *Présentation du travail d'un éditeur: formation des équipes lors d'une conférence sur l'éditeur invité, son travail, sa ligne éditoriale.*

2.2. *Ateliers d'écriture et d'illustration dans les bibliothèques*

En collaboration avec ALSH, RPE, CME, CMJ, Micro-Folie, Partir en livre. Chaque année des structures différentes seront lieux d'accueils et celles-ci seront choisies pour une répartition équitable sur le territoire.

2.3. *Rencontre tout public des auteurs et de l'éditeur lors du Festival de l'écriture organisé par l'Association « En Avant-Première »*

3. Action pour le développement de la Lecture à voix haute :

3.1. *Formation à la lecture à voix haute pour les équipes.*

3.1.1. La compétence de lecture à voix haute alliée à la connaissance de la littérature jeunesse permettra le développement des animations type « heure du conte » ou « bébés lecteurs » dans les bibliothèques.

3.1.2. Cette formation sera également propice au développement de temps de lecture à voix haute tout public ou adultes intégrées à la programmation propre des bibliothèques ou lors de manifestation, notamment lors du Prix des lecteurs.

3.1.3. Le développement de temps de lecture à voix haute est important pour l'accès à la lecture des personnes éloignées, empêchées ou en situation d'illettrisme et sera développé dans le réseau

3.2. *Participation aux passeurs de voix et équipement de conteuses type bookinous :*

3.2.1. L'installation de cabanes à histoires dans les bibliothèques équipées de lecteurs d'albums de type bookinous, conseillé par « Partir en Livre », permettra au jeune public, notamment ceux qui n'ont pas l'habitude dans leur contexte familial d'accéder à l'écoute d'histoire, de bénéficier de découverte d'albums lus en autonomie. Le choix des albums et l'enregistrement des lectures seront faites par les équipes.

3.2.2. A l'occasion de l'opération « Passeurs de voix », le public sera invité à enregistrer des lectures qui seront intégrées aux bookinous. Cette animation permettra de développer la participation des publics et de créer du lien tout en enrichissant le répertoire et en diversifiant les voix des albums enregistrés.

3.2.3. Les RPE du territoire ainsi que le CIAS seront également équipés de conteuse bookinous permettant de faire découvrir les albums aux plus petits, de faire participer les assistantes maternelles et familles aux

enregistrements, et de faciliter l'accès à la littérature jeunesse aux familles défavorisées.

4. Création d'un prix BD et d'un prix littéraire jeunesse à l'échelle du réseau
Lors de la consultation du public, une demande de collections plus étoffées de bande dessinée, mangas, fantasy, a émergée. Pour accompagner et valoriser le développement de ces collections et pour répondre aux attentes de leurs publics, des bibliothèques souhaitent organiser un prix réseau pour les BD et pour la jeunesse. Ces animations, classiques en bibliothèques, permettent de créer du lien et de partager les lectures. C'est aussi une opportunité pour faire venir un auteur lauréat. Au sein de chaque bibliothèque, des groupes de lecteurs se réunissent, font connaissance et participent au dynamisme du lieu.

Axe 2 : Politique documentaire concertée, développement des collections

Les fonds des bibliothèques sont inégaux et souvent déséquilibrés au profit d'une offre en fiction adulte récente et d'un fonds jeunesse important mais vieillissant. Les types de documents plébiscités notamment par les jeunes sont déficitaires en nombre : BD, Mangas, Fantasy. Les acquisitions sont municipales et restent de la responsabilité des équipes de proximité. Une réflexion commune pour rééquilibrer l'offre et la diversifier demande, d'une part, une connaissance de la production éditoriale et d'autre part une réflexion collégiale sur des acquisitions concertées et complémentaires à l'échelle du réseau. La détermination du nombre d'exemplaires acquis pour un même titre versus un choix plus large de titres, le type de documents achetés... feront l'objet de réunions spécifiques au sein du réseau.

Des groupes seront constitués par une personne de la coordination et des personnels des bibliothèques salariés et bénévoles volontaires. Ils s'adjoindront l'accompagnement des acteurs locaux (Libraires) et partenaires (acquéreurs et spécialistes de la MD17, autres experts de domaines documentaires). Ils feront le diagnostic des fonds du réseau qualitativement et quantitativement et mettront en place des système de veille et de répartition des acquisitions et réservations. L'exigence de pluralisme et diversité des collections précisées dans la Loi sur les Bibliothèques et l'autonomie des bibliothèques municipales seront respectées dans un objectif d'enrichissement du catalogue commun, et d'une gestion des stocks efficiente. Ces groupes participeront à la définition d'une politique documentaire et une politique d'exemplarisation concertées.

1. Formalisation de politiques documentaire et d'exemplarisation concertées, formation en amont sur ce sujet.

« Art. L. 310-6.-Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements élaborent les orientations générales de leur politique documentaire, qu'elles présentent devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et qu'elles actualisent régulièrement. Elles présentent également leurs partenariats avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux, les établissements pénitentiaires et les établissements d'accueil de la

petite enfance. La présentation peut être suivie d'un vote de l'organe délibérant. » Code du Patrimoine

La formalisation de la gestion des collections est la prérogative des bibliothèques publiques. Une politique documentaire et une politique d'exemplarisation seront définies par le réseau au sein des groupes de travail pour guider les acquisitions et la médiation des collections.

2. Développement des collections notamment de BD, Mangas, Livres adaptés, SF et des fonds intercommunaux

Au nécessaire développement des collections de BD, Mangas, Fantasy déjà identifié, s'ajoute les besoins en documents adaptés, notamment pour les dyslexiques et malvoyants. Ce type de documents est actuellement absent des fonds des bibliothèques du réseau (hormis quelques livres audio et les romans en gros caractères prêtés par la MD17). Or les bibliothèques ont pour mission de permettre l'accès à la lecture et à la culture à tous les publics.

Objectif 2 : Pour tous les publics

Axe 1 Visibilité des bibliothèques et du réseau

Un des enseignement de la concertation, qui rejoint le constat de la plupart des équipes des bibliothèques du réseau, est le déficit de connaissance de la population sur les services proposées par les bibliothèques et le réseau. La diversification des supports de communication ainsi que la présence des bibliothèques aux événements hors les murs, sont autant de leviers pour faire connaître l'offre de service des bibliothèques.

1. Mise en place d'une émission culturelle bimestrielle sur Hélène FM « La Clé des champs »

Réalisée par le conservatoire intercommunal de musique, le service patrimoine, le service du réseau des bibliothèques et le service communication, cette émission permettra de diffuser des informations sur les acteurs culturels locaux, les événements à venir, et sur les temps forts passés.

2. Améliorer la communication du réseau pour valoriser la programmation culturelle de l'ensemble des bibliothèques

Le site Internet et la newsletter mensuelle du réseau informent sur les animations communales et intercommunales des bibliothèques. Des affiches et/ou dépliants transitent via la navette pour être diffusés dans les bibliothèques. La charte du réseau précise que les bibliothèques de l'ensemble du réseau (informatique et d'action culturelle) diffusent ces informations du réseau à leurs usagers. Cependant le déficit de visibilité est évident. Considérant que le bouche à oreille est le moyen le plus efficace de transmettre des informations, notamment lors des accueils, une formation intra sera organisée sur les accueils et intégrera cet objectif. La diffusion des informations par d'autres vecteurs, notamment les réseaux sociaux, sera étudiée.

3. Evènement annuel de valorisation du réseau
Jeux, lectures, spectacles, ateliers, expositions, Escape Game, Mystère Game ou rallye entre bibliothèques, concours de puzzle, trocs, fresques... tout peut être imaginé et le sera en réseau pour un condensé d'animations sur un temps court mettant en valeur chaque bibliothèque et le réseau.
4. Projet d'Education Artistique et Culturelle sur l'illustration et le street art avec artistes invités : réalisation de fresques sur les bibliothèques ou sur toile avec icône du réseau
Le manque de visibilité des bâtiments pourra faire l'objet d'un projet d'Education Artistique et Culturelle dans le cadre du CTEAC Aunis Sud. . En partenariat avec des artistes, illustrateurs, street artistes, des fresques pourraient alors être créées avec les scolaires et/ ou les centres de loisirs sur un mur des bibliothèques. Ce projet sera concrétisé sous réserve de sa faisabilité dans le cadre du CTEAC.
5. Création de matériel hors les murs en collaboration avec Cyclab.
Dans l'objectif de déployer du mobilier adapté et attractif lors des animations hors les murs du réseau, une collaboration avec Cyclab sera développée. La présence sur Aunis Sud de ce laboratoire d'innovation en économie circulaire est une aubaine pour pouvoir imaginer du mobilier tout en limitant l'utilisation de matières premières non recyclées et recyclables. La création de supports de documents . La création de supports de présentation de documents est également envisagée.
6. Présence hors les murs lors des événements locaux et des manifestations des partenaires
Les manifestations européennes, nationales, locales, (Journée Européenne de l'Archéologie, du Patrimoine, Rendez-vous aux Jardins, Festival de l'écriture, Fête du cinéma, Fête de la Science, Partir en Livre, Cycle and Sound, Journée de l'Enfance, Scènes d'été, Fêtes de villages, forum des associations...) sont autant d'occasion de mettre à la portée de tous les publics la lecture publique et l'offre culturelle des bibliothèques et de faire connaître le réseau. Le mobilier intercommunal hors les murs sera mis à disposition des équipes municipales souhaitant participer à de tels événements.

Axe 2 Développement des partenariats et des collaborations

Le réseau des bibliothèques s'est constitué par la coopération entre les bibliothèques du territoire et la mutualisation de services et des collections. Son action culturelle découle de partenariats avec l'Etat, la Région, le Département, l'Education nationale, les associations de culture scientifique, les associations locales... En formalisant les partenariats existants et en développant de nouveaux avec les associations et institutions culturelles et sociales, en renforçant des collaborations avec les services de la CdC, le réseau des bibliothèques amplifie sa présence hors les murs et sa volonté de toucher tous les publics tout en créant du lien sur le territoire et en valorisant ses partenaires.

1. **Des Programmations à l'échelle du réseau pour la Nuit de la lecture, Partir en livre, la Fête de la Science, ...**
En amont des manifestations à fort retentissement ou impact, des réunions seront organisées pour établir des programmations complémentaires et variées au niveau du réseau notamment à partir des projets locaux et en prévoir l'accompagnement par les partenaires institutionnels.
2. **Participation au CTEAC de la CdC Aunis Sud**
La Communauté de Communes s'engage dans un Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle. Le réseau sera partenaire des projets mis en place dans ce cadre en proposant aux bibliothèques d'accueillir des animations, artistes, expositions... renforçant ainsi le partenariat avec l'éducation nationale, les structures périscolaires, et la collaboration avec les autres services culturels de la CdC. Il sera force de proposition pour certains projets, par exemple pour un projet de fresques murales sur les bibliothèques du réseau.
3. **Développement d'une programmation de spectacles dans les communes avec le Palace**
Lors de la concertation, la demande de développement de spectacles vivants au sein du réseau a été exprimée, à des temps permettant aux familles d'y assister. Le Palace est un partenaire majeur sur le territoire pour sa programmation en spectacles vivants. Basé à Surgères, une de ses ambitions est de proposer des actions hors les murs sur le territoire d'Aunis Sud. La conjonction de ces deux volontés permettra une proposition annuelle de spectacle itinérant, en collaboration avec d'autres services et partenaires.
4. **Partenariat avec la Micro-Folie de Surgères sur les arts plastiques et visuels, sur le Patrimoine**
Ce partenariat est à construire ; La Micro-Folie n'est pas itinérante et son responsable est mobilisé pour de nombreuses conférences et accueils à Surgères. Il s'agira de trouver des solutions de mobilité ou de modules transportables sur des périodes adéquates pour que le musée numérique puisse bénéficier au plus grand nombre.
5. **Développement du prêt aux collectivités de la CdC : Conservatoire, Sport, BIJ, RPE, CIAS ...**
Pour aller vers les publics, les collaborations avec les services aux contact de ceux-ci seront renforcées ou développées sous forme de dépôts de documents et de dispositifs de médiation, ou par des propositions d'animations lors de temps forts.
6. **Recrutement de nouveaux bénévoles**
La campagne de recrutement de bénévoles sera reconduite et visible lors des actions hors les murs. Certaines bibliothèques ont besoin de forces vives pour augmenter les horaires, développer les animations, retrouver une dynamique.

Axe 3 Nouvelles pratiques, littéracie numérique, nouveaux enjeux

L'ère numérique transforme profondément notre société, affectant la manière dont nous accédons à l'information, participons à la culture et interagissons avec notre environnement. Les bibliothèques évoluent donc pour répondre aux défis et aux opportunités offertes par le numérique en intégrant les nouvelles pratiques culturelles, en accompagnant les citoyens dans l'utilisation des outils numériques et l'accès à une information fiable. Par ailleurs, les ressources disponibles en bibliothèques se diversifient et l'action culturelle accompagne ces évolutions et innovations. Ce faisant les bibliothèques s'adaptent aux enjeux actuels et répondent aux demandes et besoins des citoyens.

1. Equipement d'ordinateurs publics dans les bibliothèques et développement d'actions avec les conseillers numériques

L'équipement en matériel informatique pour mise à disposition du public sera accompagné de médiation autour du numérique pour lutter contre l'illectronisme et la fracture numérique. Des collaborations avec les conseillers numériques de la CdC seront donc proposées pour l'animation d'ateliers. Une adhésion à la Charte Bib'lib de l'Association des bibliothécaires de France sera proposée, voire une demande de labellisation au vu de l'installation du matériel et des services proposés.

Les ordinateurs à disposition du public seront utilisés pour la médiation autour des ressources numériques. Celles-ci sont mises à disposition par le Département aux usagers des bibliothèques de Charente-Maritime, et sont directement accessibles via le portail du réseau.

2. Participation à la quinzaine du numérique : ateliers, jeux vidéo, conférences.

La médiathèque départementale prévoit de proposer chaque année un temps autour du numérique sur la Charente-Maritime sous forme de quinzaine du numérique. A cette occasion, les bibliothèques pourront prévoir des animations autour du numérique grâce aux outils prêtés par la MD17 et la coordination et avec l'appui de cette dernière : robotique, Makey Makey, Bookinous, animation autour des ressources numériques, DAO, MAO...

3. Développement d'actions autour de l'éducation aux médias et à l'information

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) est un défi majeur dans un contexte de désinformation, fake news, infobésité, développement des photomontages, de l'Intelligence Artificielle. Les bibliothèques ont pour mission de former et informer les citoyens pour une société éclairée. Des animations, ateliers, conférences avec les professionnels de l'information seront proposées aux bibliothèques du réseau. Des partenariats avec des journalistes, Canopé, l'Education Nationale (CLEMI), la BPI, Wikipédia... seront développés.

4. Groupe de travail autour de l'action culturelle et de la médiation scientifique

Certaines bibliothèques du réseau proposent des jeux de société, d'autres ont mis en place des grainothèques, des escapes Game ont été créés également dans

le réseau, des tapis de lecture sont fabriqués par un groupe de bibliothécaires, ... Toutes ces initiatives ont vocation à perdurer et se développer. Un groupe de travail et de partage de pratiques sera créé à cette fin. La programmation de médiation de la culture scientifique annuelle, actuellement déjà coordonnée au niveau du réseau, sera également intégrée aux travaux du groupe pour une diffusion plus large et plus adaptée aux contextes et partenaires locaux.

Axe 4 Accessibilité

Article 1.2 : « [Elles] Conçoivent et mettent en œuvre des services, des activités et des outils associés à leurs missions ou à leurs collections. Elles en facilitent l'accès aux personnes en situation de handicap. Elles contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels »

Loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

Concevoir et mettre en œuvre des services, activités et outils adaptés aux besoins spécifiques des publics pour faciliter leur accès à la culture et à l'information est une mission des bibliothèques inscrites dans la loi.

Le diagnostic du réseau de bibliothèques a révélé des insuffisances dans plusieurs domaines : l'offre de collections adaptées, la communication accessible autour des événements, et la coopération avec les structures en charge des personnes éloignées ou empêchées. En réponse à ces lacunes, les actions qui suivent seront menées.

1. Se former à la transcription en FALC pour les documents de communication.

Ce projet d'adaptation de documents de communication en Facile à Lire et à Comprendre ne concerne pas que le réseau mais sera envisagé avec les services en contact avec le public et en charge de la diffusion d'informations de la CdC.

2. Développer les actions communes avec le service Enfance jeunesse famille, le CIAS, le CAC.

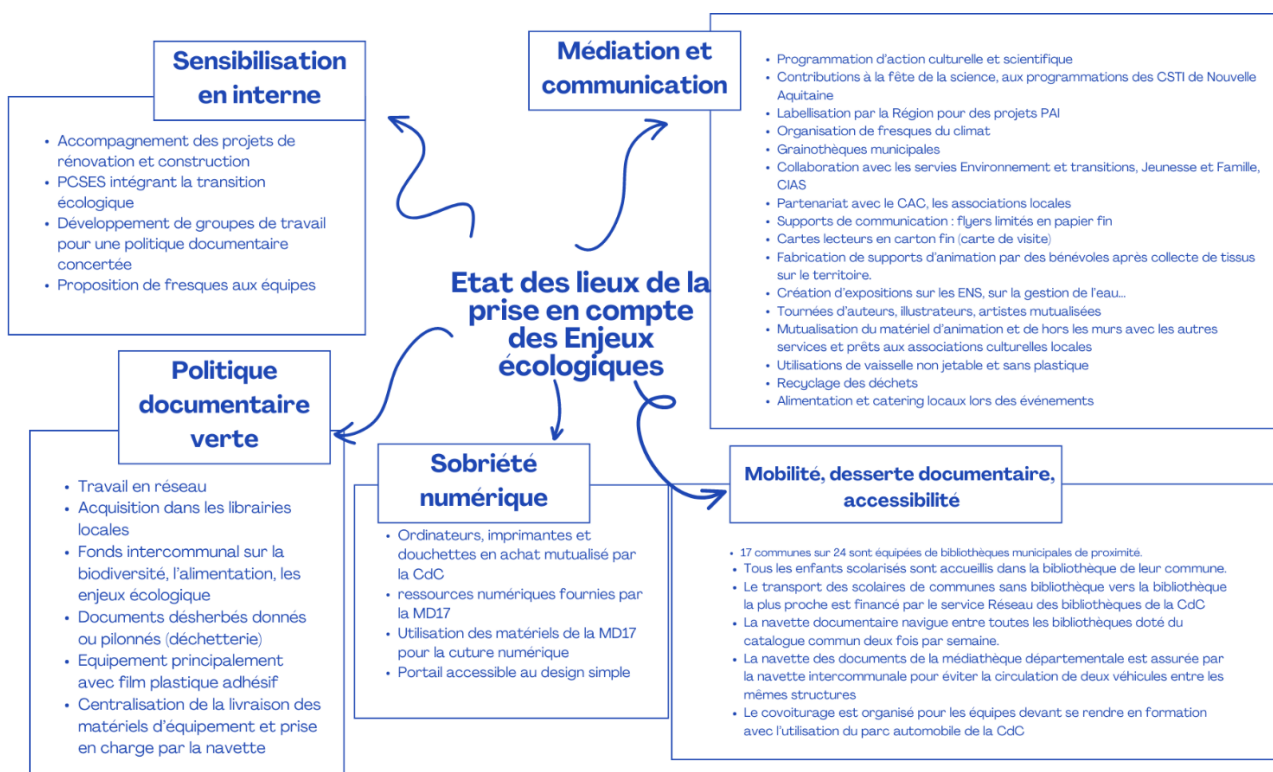
Certaines actions sont déjà déployées entre les bibliothèques et les acteurs en lien avec les publics éloignés ou empêché : boîte à livres, dépôts de livres, lecture à voix haute, présence lors des temps forts, mutualisation d'animations. Il s'agit de les reconduire et accroître.

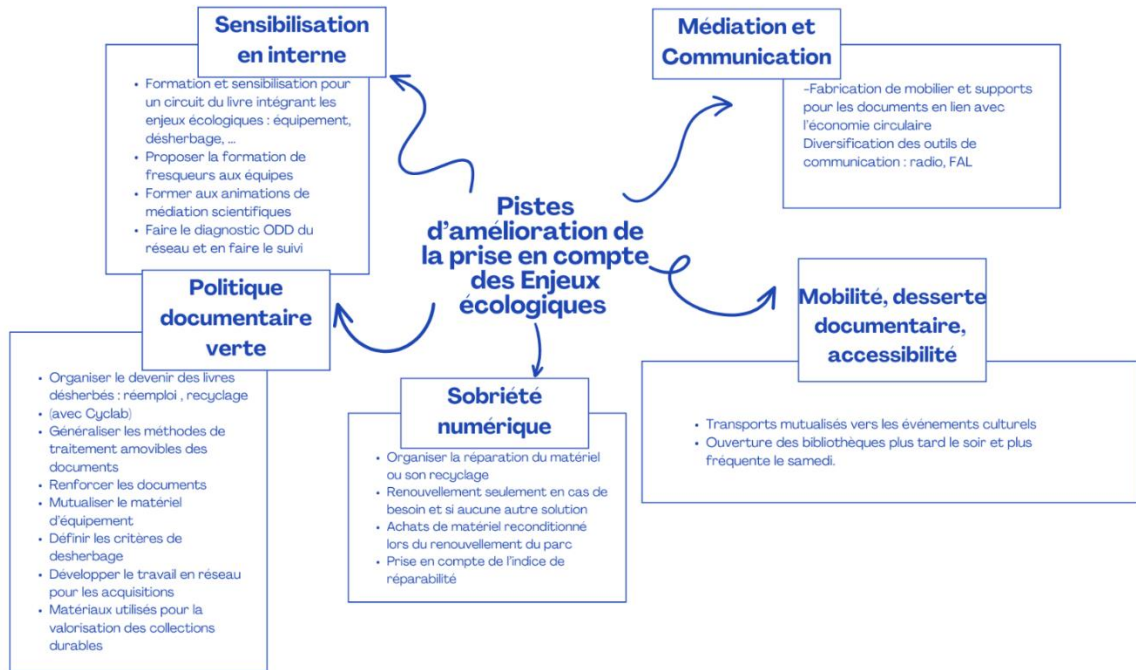
3. Accompagner le développement les accueils et/ou dépôts de documents dans les EPHAD et IME du territoire.
4. Formaliser et développer le portage à domicile
La coordination peut accompagner un groupe de travail sur ces deux points qui relèvent de l'action directe des bibliothèques communales, apporter des connaissances et partager des compétences pour la mise en œuvre de ces services. Cependant, leur déploiement est conditionné à la disponibilité voire au renforcement des équipes.

Objectif transversal : Enjeux écologiques

Institutions de conservation, de partage et de transmission du savoir, les bibliothèques peuvent être identifiées comme des partenaires naturels de la transition écologique. Elles mettent en effet à disposition de leurs usagers un ensemble de biens communs collectifs. Chaque document ou matériel peut ainsi être consulté ou emprunté à plusieurs reprises, réduisant d'autant l'impact d'une consommation qui ne serait sinon qu'individuelle et à usage unique.

Ministère de la Culture — Pour un engagement fort des bibliothèques dans la transition écologique





VI. Planning prévisionnel pour la mise en œuvre des actions

Objectif 1 : Accès à la lecture	2024	2025	2026
<u>Axe 1 Littérature Jeunesse : formation, animation, Médiation</u>			
Actions de Formation à la littérature jeunesse et sa médiation :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation de la MD17	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagnement de la coordination	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation de L'école du Livre Jeunesse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Actions d'Animation et de Médiation Entre les lignes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Action pour le développement de la Lecture à voix haute	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation de lecture à voix haute pour les équipes.		<input type="checkbox"/>	
Participation aux passeurs de voix et équipement de conteuses type bookinous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prix BD et prix littéraire jeunesse à l'échelle du réseau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Axe 2 : Politique documentaire concertée, développement des collections</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mise en place de groupes de travail	<input type="checkbox"/>		
Formalisation de politiques documentaire et d'exemplarisation concertées, formation en amont sur ce sujet.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Développement des collections	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Objectif 2 : Pour tous les publics			
<u>Axe 1 Visibilité des bibliothèques et du réseau</u>			
Mise en place d'une émission culturelle bimestrielle sur Hélène FM « La Clé des champs »	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
clarifier et fluidifier la communication du réseau pour valoriser la programmation culturelle de l'ensemble des bibliothèques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Evènement annuel de valorisation du réseau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Projet d'EAC sur l'illustration et le street art		SELON les PROJETS Du CTEAC	
Création de mobilier en collaboration avec Cyclab.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Présence hors les murs lors de événements locaux et des manifestations des partenaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Axe 2 Développement des partenariats et des collaborations</u>			

Programmation réseau pour les manifestations nationales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participation au CTEAC de la CdC Aunis Sud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Développement d'une programmation de spectacles vivants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Partenariat avec la Micro-Folie de Surgères	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Développement du prêt aux collectivités de la CdC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recrutement de nouveaux bénévoles :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Axe 3 Nouvelles pratiques, littéracie numérique, nouveaux enjeux</u>			
Equiper d'ordinateurs publics dans les bibliothèques et développement d'actions avec les conseillers numériques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Participation à la quinzaine du numérique : ateliers, jeux vidéo, conférences.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Groupe de travail autour de l'action culturelle et de la médiation scientifique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Développement d'actions autour de l'éducation aux médias et à l'information	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Axe 4 Accessibilité</u>			
Développement des collections accessibles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se former à FALC pour les documents de communication.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Développer les actions communes avec le service Enfance jeunesse famille, le CIAS, le CAC.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Développer les accueils et/ou dépôts de documents dans les EPHAD et IME du territoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formaliser et développer le portage à domicile en fonction de la disponibilité des équipes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Objectif transversal : Enjeux écologiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

VII. Conclusion

Le Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) 2024-2026 est la feuille de route du réseau des bibliothèques d'Aunis Sud pour les prochaines années. Ses objectifs prennent en compte les facteurs suivants :

- Amélioration de l'accès à la culture : Le PCSES vise à offrir un accès facilité à la lecture et à la culture à l'ensemble des habitants.
- Adaptation aux besoins spécifiques du territoire : Grâce au diagnostic de territoire, le PCSES a permis d'identifier les caractéristiques socio-économiques, culturelles et éducatives spécifiques d'Aunis Sud, ainsi que les ressources et

besoins des bibliothèques et citoyens. Cela permet de formuler des recommandations précises et adaptées.

- Renforcement de l'offre de services culturels : En analysant les forces et faiblesses du réseau des bibliothèques, le PCSES propose des stratégies pour améliorer et diversifier les services offerts, tels que des animations, des collections enrichies et des services adaptés pour les publics spécifiques.
- Soutien aux équipes bénévoles : Le PCSES reconnaît l'importance des bénévoles et vise à offrir des formations et du soutien pour renforcer leurs compétences et leur engagement, tout en cherchant à renforcer les équipes.
- Promotion de la cohésion sociale : En offrant des services gratuits et accessibles, et en favorisant la mutualisation des ressources entre les bibliothèques, le PCSES contribue à renforcer la cohésion sociale et à réduire les inégalités d'accès à la culture.
- Encouragement de la transition écologique : Le PCSES intègre des objectifs écologiques en promouvant la réutilisation et le partage des ressources, contribuant ainsi à la transition écologique du territoire.

Ainsi, le PCSES d' Aunis Sud permet de répondre de manière ciblée et efficace aux besoins et demandes culturels de la population, tout en soutenant les initiatives locales et en renforçant la solidarité et la cohésion sociale.